

RÉUNION DU 26 MAI 2023

SÉANCE DU VENDREDI 26 MAI 2023

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-et-trois et le 26 mai à 09 heures, le Conseil départemental, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel du Département de l'Aveyron, sous la présidence de M. Arnaud VIALA, Président du Conseil départemental.

Présents : Mme Valérie ABADIE-ROQUES, MM. Jean-Philippe ABINAL, Vincent ALAZARD, Mme Monique ALIÈS, MM. Jean-Claude ANGLARS, Claude ASSIER, André AT, Jacques BARBEZANGE, Mmes Stéphanie BAYOL, Magali BESSAOU, MM. Hélian CABROLIER, Jean-Luc CALMELLY, Éric CANTOURNET, Michel CAUSSE, Bertrand CAVALERIE, Mme Annie CAZARD, M. Sylvain COUFFIGNAL, Mmes Nathalie DUGAST, Kateline DURAND, Virginie FIRMIN, Nadine FRAYSSE, M. Jean-François GALLIARD, Mmes Dominique GOMBERT, Émilie GRAL, MM. Edmond GROS, Serge JULIEN, Christophe LABORIE, Mme Francine LAFON, M. Jean-Pierre MASBOU, Mme Brigitte MAZARS, Mme Cathy MOULY, M. Christian NAUDAN, Mmes Graziella PIÉRINI, Christine PRESNE, Nathalie PUEL, Gisèle RIGAL, Hélène RIVIÈRE, M. Jean-Philippe SADOUL, Mmes Émilie SAULES-LE BARS, Sarah VIDAL.

Absents : Mme Michèle BUSSINGER a donné pouvoir à Mme Gisèle RIGAL, M. Arnaud COMBET a donné pouvoir à Mme VIDAL, M. Christian TIEULIÉ a donné pouvoir à M. AT.

(La séance est ouverte à 13 heures 15)

M. LE PRÉSIDENT -

Bonjour à toutes et à tous. Nous sommes ce matin dans un hémicycle exceptionnellement rempli et nous en sommes très heureux puisque nous avons des invités que j'aurais plaisir à accueillir.

Mais avant cela, je veux, au nom de tous les élus départementaux, souhaiter la bienvenue parmi nous à Mme Anne Pailhas qui prend ses fonctions officiellement ce matin dans notre assemblée départementale en tant que Conseillère départementale du canton de Millau 2. Elle succède à Karine Orcel, qui nous a malheureusement quittés il y a quelques semaines et dont elle était la remplaçante. En notre nom à tous, je lui souhaite, je vous souhaite Madame la Conseillère départementale, la bienvenue dans cet hémicycle, la bienvenue dans cette maison, et je vous réitère tout notre soutien dans votre prise de fonction, tout l'accompagnement dont vous bénéficierez de ma part, de la part des élus déjà en place et aguerris, de la part de nos services, pour que vous puissiez rapidement vous trouver à l'aise dans ce mandat et vous y épanouir et le réussir pleinement au service de vos concitoyens de la commune d'Aguessac dont vous êtes la maire, mais également du canton de Millau 2 et du Département, et je ne doute pas que ce sera le cas. Bienvenue à vous !

(Applaudissements...)

Je veux également accueillir ici le plus chaleureusement possible les Conseillers Aveyron juniors qui sont disposés dans l'hémicycle aux côtés de leur élu senior autant que faire se peut, qui sont issus des classes de 5^{ème} de nos collègues, et que nous remercions d'avoir brigué le suffrage de leurs camarades, de s'être engagés vaillamment dans leur mandat de Conseillers Aveyron juniors pour deux ans, de travailler déjà depuis plusieurs semaines avec nos équipes sur leur thématique qui est celle de l'olympisme et de la place de l'Aveyron dans la grande aventure des JO 2024 et qui, dans quelques instants, nous présenteront l'état d'avancement de leurs travaux.

Merci à tous d'être ici aujourd'hui pour cette séance officielle, prenez-y toute la part qu'est la vôtre. Savourez-en aussi le plaisir, parce que je sais que c'est une émotion lorsque, à votre âge, on goûte ainsi au fonctionnement très intime de la démocratie locale. Bravo pour cet engagement.

(Applaudissements...)

Et puis je souhaite à Monsieur le Préfet de l'Aveyron, à Madame la Secrétaire générale, à leurs services, la bienvenue dans cet hémicycle. C'est pour vous aussi, Monsieur le Préfet, une première, même si nous vous avons montré l'hémicycle vide. Mais vous êtes aujourd'hui dans l'hémicycle composé de ses élus, et en plus, en prime, des élus de demain qui, peut-être, siégeront à part entière lorsque vous aurez d'autres responsabilités ailleurs. Nous sommes très heureux de vous avoir parmi nous pour une séance et une séquence que les élus départementaux ont très longtemps attendue, puisque vous allez ce matin nous présenter le rapport d'activité des services de l'État, puis nous procéderons à un échange. Je dis que nous l'avons très longtemps attendu parce que nous en avons été privés à trois

reprises consécutives par la Covid, et puis par des aléas d'agenda qui avaient changé un peu le format de l'exercice.

Compte tenu des innombrables interactions quotidiennes, mais aussi stratégiques, politiques au sens noble du terme, qui lient l'État départemental et le Département, nous sommes évidemment très soucieux de maintenir entre nous le rapport de confiance qui préside à notre partenariat et de faire en sorte que nous puissions partager le plus possible les informations que nous détenons, les actions que nous conduisons au service toujours de l'intérêt général et des Aveyronnais qui nous font confiance pour leur apporter le meilleur de nous-mêmes.

Un grand merci à vous pour votre présence ce matin dans cet hémicycle.

Sans plus tarder, nous allons démarrer nos travaux, parce que la matinée sera dense et je vous remercie par avance, compte tenu du nombre de participants ce matin, de bien vouloir veiller à ce que, s'il y avait quelques explications à donner en privé, elles le soient dans la plus grande discrétion. Merci beaucoup.

Bureau Exécutif

1/ OBJET : DÉCISION DE COMPLÉTER LA COMMISSION PERMANENTE

M. LE PRÉSIDENT - Pour ce qui concerne les élus du département, ce matin, dans le cadre de notre assemblée plénière, nous avons un certain nombre de délibérations à adopter liées précisément à l'arrivée de Mme Anne Pailhas parmi nous. Vous savez, pour commencer, qu'il a été décidé ici il y a longtemps, et cette décision a été réitérée à chaque renouvellement, que l'ensemble des 46 conseillers départementaux sont membres de la Commission permanente. Depuis quelques semaines, nous n'étions que 45, donc il convient de délibérer pour que Mme Anne Pailhas rejoigne la Commission permanente et, dès sa prochaine réunion puisse y siéger et y délibérer valablement à nos côtés.

Avez-vous des oppositions à cette désignation ? Il n'y a pas d'abstention non plus. Donc, Mme Anne Pailhas, vous êtes dorénavant membre de la commission permanente.

2/ OBJET : ÉLECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION PERMANENTE

M. LE PRÉSIDENT – Nous avons deux délibérations, M. Julian, une délibération qui reporte le nombre de membres de la commission permanente à 46, et une délibération qui désigne Mme Anne Pailhas comme membre de la commission permanente. Je considère que votre vote vaut pour les deux, puisque c'est un accord global.

3/ OBJET : FORMATION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

M. LE PRÉSIDENT – Il convient également de permettre à notre collègue d'intégrer des commissions thématiques. Par délibération des 23 juillet et 5 novembre 2021, l'Assemblée départementale a fixé la composition de ces commissions ; après discussion ces derniers jours avec Anne Pailhas depuis qu'elle est devenue Conseillère départementale, il lui est proposé d'intégrer la

Commission des solidarités, de l'emploi en charge de la vieillesse, du handicap, de l'enfance et de la famille et la Commission du développement durable et de l'amélioration du cadre de vie.

Vous avez, en annexe du rapport, les compositions de ces deux commissions qui seront issues de la délibération que je vous propose.

Y a-t-il des oppositions à cela ? Des abstentions ? Je n'en vois pas. Je vous remercie.

4/ OBJET : DÉCISION DE COMPLÉTER LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.) ET LE JURY DE CONCOURS

M. LE PRÉSIDENT - Il faut également que nous complétions la composition de la Commission d'appel d'offres. La Commission d'appel d'offres a été constituée en date du 23 juillet 2021. Elle était composée de cinq Conseillers départementaux titulaires et de cinq Conseillers départementaux suppléants. Depuis quelques semaines, un poste de suppléant était devenu vacant, il vous est proposé que Mme Anne Pailhas occupe ce poste de membre suppléant de la commission d'appel d'offres et le jury de concours.

Y a-t-il des oppositions ? Je n'en vois pas. Pas d'abstention non plus ? Je vous remercie.

5/ OBJET : DÉCISION DE COMPLÉTER LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

M. LE PRÉSIDENT - La situation est identique pour la Commission de délégation de service public qui est composée depuis la même date du 23 juillet 2021, de cinq élus départementaux titulaires et cinq élus départementaux suppléants. Il est proposé que Mme Anne Pailhas devienne élue départementale suppléante de cette commission de délégation de service public.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Je vous remercie.

6/ OBJET : REPRÉSENTATIONS

M. LE PRÉSIDENT - Enfin, nous avons une délibération concernant des représentations. Nous avons à désigner un titulaire au Conseil d'administration de l'Association des centres sociaux de Millau Grands Causses, au jury de concours du Prix départemental de la mise en valeur du patrimoine aveyronnais, à l'Assemblée générale Aveyron Ingénierie, à l'Assemblée générale de l'Agence départementale de l'attractivité et du tourisme, à l'Office du Commerce et de l'Artisanat de Millau c'est un poste de suppléant et au collège de Millau un poste de suppléant.

L'ensemble de ces représentations, si vous en convenez, seront assurées par Anne Pailhas.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Je vous remercie.

Notre collègue est dorénavant installée dans sa fonction et dans les différentes commissions qui lui permettront de travailler. Je pense que l'ensemble des élus départementaux vont avoir à cœur de lui réserver dans chacune de ces instances le meilleur accueil et le plus grand soutien. Merci à tous.

Commission Jeunesse, Collèges et Immobilier départemental

7/ OBJET : RAPPORT D'INFORMATION SUR L'AVANCÉE DES PROJETS DU CONSEIL AVEYRON JEUNES

M. LE PRÉSIDENT - Nous en venons maintenant au rapport d'information sur l'avancée des projets du Conseil Aveyron Jeunes. Les Conseillers Aveyron Juniors ici présents se sont réunis à trois reprises depuis leur élection en octobre 2022. Ils ont ainsi pu, dans un premier temps, s'organiser en commissions afin d'identifier les projets qu'ils veulent conduire, liés à la thématique des Jeux olympiques 2024 et de leurs valeurs. Les quatre commissions sont les suivantes : Sport performance, Sport santé, Sport sociétal et Sport environnement.

Je vous propose que nous écoutions les rapporteurs de ces commissions nous dire quels sont les axes qu'ils sont en train de structurer pour organiser leur travail et quels sont les points d'horizon qu'ils poursuivent. C'est à vous.

Mme BESSAOU - Pour la première commission, qui est la commission Sports et performance, c'est Estelle Malgouyres qui va prendre la parole et nous présenter le projet.

M. LE PRÉSIDENT - Chaque rapporteur qui prend la parole peut nous dire de quel collègue il vient, s'il te plaît, excuse-moi.

Estelle MALGOUYRES – Je suis au Collège Saint-Martin, à Naucelle.

À la rencontre des acteurs des Jeux Olympiques Paris 2024 !

Mesdames, Messieurs, M. le Président, notre commission est la commission Sports et performance. Nous proposons d'organiser un déplacement à Paris pour tous les élus du Conseil Aveyron Jeunes afin d'en savoir un peu plus sur la préparation des Jeux olympiques de 2024 et surtout d'échanger avec des personnalités, élus ou sportifs sur certaines de nos interrogations autour du sport et de ses valeurs.

Au cours de ce séjour, nous souhaiterions :

- visiter le village olympique, l'INSEP et les installations sportives emblématiques ;
- en profiter pour rencontrer des athlètes qualifiés pour les Jeux Olympiques et échanger avec eux sur leur expérience ;
- échanger avec les membres du COJO, Comité d'Organisation des Jeux Olympiques, ou responsables élus du milieu sportif ;
- enfin, il nous semble aussi intéressant de profiter de ce déplacement pour visiter des institutions.

Pour cela, notre commission s'est structurée en trois sous-commissions : une sous-commission budget, une sous-commission rencontres/visites qui proposera les visites à effectuer et les personnes à rencontrer, une sous-commission communication qui fera le lien avec les autres commissions et informera l'ensemble des collégiens aveyronnais de cet événement.

Nous souhaiterions aussi qu'une boîte aux lettres spéciale J.O puisse être installée avant notre voyage dans tous les collèges afin de recueillir les différentes questions des élèves que nous pourrions poser au cours de notre périple parisien et de nos rencontres.

Ainsi, ce séjour pourra assouvir notre curiosité sur le plan sportif, citoyen et culturel et nous serions fiers d'arborer pendant notre voyage une tenue commune siglée « Aveyron J'peux pas, j'ai CAJ », Conseil Aveyron Jeunes. Merci de votre attention.

(Applaudissements...)

Mme BESSAOU - Très bien. Pour la deuxième commission, la commission Sport et santé, C'est à Étienne Bénazeth que nous donnons la parole.

Étienne BENAZETH - Bonjour, je suis élève au collège Voltaire à Capdenac.

Je représente la commission Sport santé. Nous souhaitons répondre aux questionnements de nos camarades sur la santé et la nutrition et leur apporter des réponses simples afin de les encourager dans des pratiques alimentaires meilleures pour leur avenir.

Nous souhaitons en effet créer des contenus éditoriaux pour l'ordinateur offert aux jeunes sur le sport, la santé et la nutrition, des conseils alimentaires, des liens utiles sur comment fonctionnent le corps, la croissance et le sport.

Nous souhaitons aussi créer des fiches qui pourraient être mises à disposition dans les cantines. Elles seraient pratiques et illustrées avec des rappels de principes alimentaires applicables facilement et adaptés aux pratiques sportives.

Nous profiterions de notre voyage à Paris pour vanter le savoir-faire culinaire aveyronnais avec une recette énergétique spéciale Jeux Olympiques faite de bons produits aveyronnais. Cette fiche serait offerte aux représentants C.O.J.O. et personnalités politiques que nous pourrions rencontrer.

Nous ne manquerons pas, afin de ne pas laisser nos hôtes sur leur faim, d'offrir à cette occasion un panier garni de bons produits aveyronnais cités dans la recette. Une belle manière de faire rayonner notre département, l'Aveyron !

(Applaudissements...)

Mme BESSAOU - Pour la commission Sport sociétal, Émy Cazes.

Émy CAZES - Bonjour à tous, je suis élève du collège Saint-Louis à Capdenac.

Je représente la commission Sport sociétal. Nous avons choisi de réaliser une bande dessinée qui reprendrait les valeurs des Jeux Olympiques et plus généralement du sport : solidarité, courage, dépassement de soi, fair-play et inclusion.

L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes à ces valeurs et de montrer l'exemplarité aveyronnaise. Nous nous attacherons plus spécifiquement au handisport.

Pour travailler sur le scénario qui retracerait le parcours de jeunes aveyronnais sportifs et ambitieux, nous souhaiterions rencontrer des athlètes qui sont ou ont été dans cette situation pour échanger avec eux sur leur vécu, leur histoire. Nous allons également faire appel à un scénariste et un dessinateur pour nous aider dans la construction de cette BD qui pourra être offerte aux clubs aveyronnais et aux jeunes dans le cadre de manifestations aveyronnaises spécifiques.

(Applaudissements...)

Mme BESSAOU - Pour la dernière commission Sport et environnement, c'est Lilou Konefal Bou qui va prendre la parole.

Lilou KONEFAL BOU - Bonjour, je viens du collège Jean Boudou à Naucelle.

Je siége dans la commission Sports et environnement. Notre projet consiste à organiser un challenge pour les 42 collèges de notre département pour mobiliser les élèves et leur donner l'envie de se bouger et de faire du sport.

Les mobilités douces ont de l'avenir dans notre territoire, nous devons nous en saisir. Lors de ce défi, on mettrait à disposition un vélo d'entraînement par établissement dans le but que tous, élèves, enseignants et personnels des collèges, pédalent et cumulent un maximum de kilomètres sur un compteur enregistreur. Le collège qui aura parcouru la plus grande distance sera déclaré vainqueur et recevra symboliquement une flamme olympique verte en guise de trophée.

Nous allons devoir mobiliser les établissements et nos camarades. Pas une mince affaire ! Mais ce challenge et sa flamme olympique verte incarnent à la fois les vertus du sport, illustrées magnifiquement par les Jeux olympiques, mais aussi la nécessité de prendre en considération des impératifs environnementaux pour adapter nos modes de vie de manière plus vertueuse et respectueuse de notre planète.

Nous souhaitons organiser ce challenge sur une semaine scolaire en lien avec un événement olympique. Pourquoi pas la journée olympique du 23 juin 2024 ? Merci de votre attention.

(Applaudissements...)

Mme BESSAOU - Il s'agit simplement que vous puissiez prendre connaissance de ce qu'ils ont monté. Je tiens à remercier ces jeunes, à la fois pour leur engagement, leur motivation et leur dynamisme, ainsi d'ailleurs que les adultes qui les accompagnent et leurs encadrants qui les accompagnent avec beaucoup de bienveillance.

On sera content de vous revoir au fur et à mesure de vos travaux pour voir votre avancement. En tout cas, vous êtes vraiment hyper dynamiques, ça fait plaisir. Merci beaucoup.

M. LE PRÉSIDENT - Merci à tous. Je tiens à préciser à M. le Préfet que ce travail des Conseillers Aveyron Juniors se fait évidemment en lien étroit avec l'Éducation nationale, avec aussi l'enseignement diocésain qui participe à l'ensemble des réunions et qui nous aide aussi à organiser l'intendance pour, qu'à l'instar de ce qui se passe ce matin, les élus issus des 41 collèges de l'Aveyron puissent, à intervalles réguliers, se retrouver et travailler ensemble. Merci à tous. On vous garde parmi nous.

Sans plus attendre, je donne la parole à Monsieur le Préfet pour la présentation du rapport d'activité des services de l'État.

Excusez-moi, nous avons un rapport supplémentaire à passer juste avant que je ne vous donne la parole.

Commission des Solidarités et de l'Emploi en charge de la Vieillesse et du Handicap, de l'Enfance et de la Famille

8/ OBJET : MISE EN ŒUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT RÉNOVÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA - FRANCE TRAVAIL.

M. SADOUL – M. le Président, M. le Préfet, Mesdames, Messieurs, chers collègues, le Département a déposé sa candidature pour être territoire expérimentateur de France Travail, nous sommes retenus parmi 18 territoires ou départements au niveau national. Au niveau national, ce sont 40 000 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active qui sont accompagnés.

Ce schéma, ce travail, ce projet sur ce territoire s'inscrit dans la continuité de ce que nous faisons depuis maintenant deux ans avec le SPIE que nous avons mis en œuvre et les différentes actions qui y sont liées, DORA, carnet de bord ou encore les clubs d'insertion. C'est aussi dans la suite de ce que nous faisons au niveau de la lutte contre la pauvreté et avec le système CALPAE.

Cette expérimentation de France Travail en Aveyron va se dérouler sur un bassin d'emploi qui se situe sur le bassin de Decazeville, Villefranche, un territoire avec des objectifs.

L'expérimentation, c'est d'abord renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA avec évidemment l'objectif de l'insertion professionnelle, de retour à l'emploi quand c'est possible. C'est aussi réunir tous les acteurs de l'emploi pour une mobilisation générale en faveur du recrutement.

L'expérimentation porte sur cinq piliers principaux :

- le diagnostic partagé entre le Département, nos services donc, et Pôle Emploi pour chaque bénéficiaire de RSA ;
- un accompagnement intensif pour chaque bénéficiaire du RSA qui permet d'accompagner chaque bénéficiaire de 15 à 20 heures d'activité par semaine avec le souci évidemment de revenir à l'emploi ;
- la modernisation des outils numériques, j'ai évoqué les termes de Carnet de bord ou encore DORA qui font partie des outils du schéma public de l'insertion et de l'emploi ;
- le quatrième pilier, c'est le rapprochement entre les services d'accompagnement et le monde de l'entreprise ;
- Et ensuite la gouvernance partagée entre l'État et les services du Département.

Le souhait du Département aujourd'hui, bien évidemment, c'est accompagner 100 % de ses bénéficiaires sur ce territoire donné, avec les chiffres sur le bassin d'emploi que nous connaissons, avec cette expérimentation qui avait débuté d'abord sur le secteur de Decazeville, Capdenac et ensuite qui sera étendu dans l'année sur le secteur de Villefranche-de-Rouergue pour regrouper les sept intercommunalités du bassin d'emploi de Decazeville et de Villefranche.

Au total, ce sont 1 825 bénéficiaires du RSA qui rentreront dans ce dispositif. Pourquoi ce territoire ? On a proposé ce territoire parce que c'est là où on avait des statistiques qui étaient un peu moins bonnes que sur d'autres territoires, avec un taux de bénéficiaires de RSA qui était à 5,1 sur le territoire de Decazeville contre 2,65 en moyenne départementale.

Cette convention a pour but de fixer les objectifs entre l'État et nous. Et pour le coup, l'État s'engage à nous accompagner à partir de ce mois de mai, puisque le dispositif a débuté au mois de mai sur Decazeville. L'État va nous accompagner de ce mois de mai à fin décembre, avec une somme de 803 007 € pour cette année 2023 que nous souhaitons redéployer l'année prochaine pour muscler le dispositif.

Nous avons déjà travaillé avec nos équipes à Decazeville et bientôt sur Villefranche avec le pôle PSH. Que va-t-on faire avec cette somme ? 40 % de cette somme va être dévolue à nos personnels. Nous allons dédier des équipes spécialisées sur l'accompagnement de ces bénéficiaires du RSA, et ensuite 60 % que nous allons disposer sur des appels à projets qui nous permettront de trouver des partenaires sur cet accompagnement personnalisé.

Voilà, Mesdames et Messieurs, chers collègues, ce dispositif tel qu'il est présenté aujourd'hui. L'objectif, c'est d'abord la convention entre le Département et l'État. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT - Merci M. le Vice-président. Je précise qu'une réunion du comité de pilotage que nous coprésidons avec M. le Préfet pour France Travail est en train de se programmer autour du 15 juin. Mais la date n'est pas encore complètement arrêtée pour des questions d'agenda.

Y a-t-il des demandes de prise de parole. Mme Vidal, M. Cabrolier, M. Cantournet et Mme Dugast !

Mme VIDAL - Merci beaucoup M. le Président. Il est vrai qu'on s'est beaucoup exprimé sur le sujet, mais c'est quand même un dossier qui est important. Donc on voulait prendre la parole à nouveau parce qu'en réalité ce débat, j'ai envie de dire, fait apparaître des représentations négatives. Or, il n'y a pas de jugement à porter. On ne va pas refaire le débat, mais depuis 1988 et le RMI, le dispositif a évolué, il a même évolué positivement, on peut le dire, puisque le RSA a permis de remettre l'activité au cœur du dispositif.

On regrette que dans ce dispositif le RSA ne soit pas appréhendé de manière positive. D'ailleurs, pourquoi ne mène-t-on pas une campagne pour inciter celles et ceux qui y ont droit à en faire la demande ? Je crois que d'après les derniers chiffres, 30 % des Français pourraient aujourd'hui prétendre à cette allocation. Ce qui est un peu regrettable dans ce dossier, c'est qu'on regarde toujours le verre à moitié vide puisqu'on le sait, le RSA permet aussi de solvabiliser des personnes qui ne pourraient pas payer leur loyer ou tout simplement régler leurs factures.

Tout à l'heure, en Commission permanente, on va d'ailleurs examiner un dossier pour une demande d'exonération de recours sur succession d'une dame qui vit seule, qui a deux enfants, qui est divorcée et qui, une fois qu'on a retiré l'ensemble des charges à ses revenus, il lui reste 500 € comme reste à vivre. C'est compliqué quand on travaille, quand on est issu de la classe sociale moyenne, on voit que c'est compliqué.

Quand on parle du RSA, je parle globalement, je ne dis pas ici en Aveyron, dans cet hémicycle, mais globalement le discours qui consisterait à dire que d'un côté on pourrait avoir des bénéficiaires qui sont responsables de leur situation avec l'assistantat versus l'urgence de tenir une promesse qui n'a jamais finalement pu être tenue par le RMI, cela donne le sentiment qu'on est dans une zone grise.

Ce que je voulais dire aussi, c'est que finalement on peut avoir des regrets, c'est de se demander pourquoi on en est arrivé là. En fait, on a l'impression qu'il faut toujours que le gouvernement, l'État finisse par imposer des dispositifs. Alors aujourd'hui, c'est l'accompagnement rénové des bénéficiaires ; demain ce sera peut-être un dispositif repensé de la PMI, de l'APA. Hier, c'était le plan pauvreté. D'ailleurs où en est-on, puisqu'on sait que même nous, nous avons dû rendre un certain nombre de crédits sur ce plan pauvreté ? En fait, ce qui est dommage, c'est qu'on ne soit pas plus dynamique, plus en avance peut-être. Si chaque Conseil départemental sur un mandat décidait de prendre à bras-le-corps une mission plus particulièrement, peut-être qu'on n'en serait pas là.

Quand on lit le rapport, on ne peut pas être contre un renforcement de l'accompagnement. Personne ne peut être contre ça. On ne peut pas être contre non plus un accompagnement financier de l'État qui, cette année, s'établit à près de 800 000 € et l'an prochain à plus d'un million d'euros. Mais c'est ce discours un peu de fond, et d'ailleurs on voit que les lignes bougent ; hier il y avait un article dans Le Monde qui disait que le ministre du Travail, M. Dussopt, lui, ne souhaite pas faire figurer dans la loi le conditionnement de l'attribution de la prestation à une activité.

C'est un petit peu compliqué de suivre le débat qu'il y a autour de ça. On trouve que la société demande finalement beaucoup à ceux qui ont peu. C'est à la fois le discours ambiant, c'est à la fois des regrets parce que vous l'avez dit d'ailleurs, M. le Président, je crois que c'est jusqu'à présent 6 conseillers qui étaient spécifiquement dédiés à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans le département, un par territoire d'action sociale, en tout cas spécifiquement dédié. Quand on n'a que 6 conseillers qui sont dédiés à cette mission, on comprend qu'on n'y arrive pas.

C'est un regret. On se dit que sans attendre que la loi nous y contraigne, nous aurions pu en tout cas faire un peu plus et on aurait préféré qu'on s'attaque prioritairement aux principales raisons qui sont, on le sait, la garde d'enfants, la santé, la mobilité.

Un dernier point sur la convention, quand on lit l'article 1 de la convention, il y a des termes, je ne sais pas si c'est prévu comme ça au niveau national, mais parler de stock et de flux pour des bénéficiaires... C'est sur la forme.

Simplement, on espère qu'à l'issue de cette expérimentation, on aura progressé, on aura mieux accompagné, et on n'aura pas aggravé les inégalités de celles et ceux qui sont les plus éloignés. Voilà, c'est tout ce que je souhaitais dire. Merci.

M. CANTOURNET - Merci M. le Président. M. le Préfet, M. le Président, chères et chers collègues, avec Stéphanie Bayol nous voterons cette délibération pour la mise en œuvre de l'expérimentation de l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA. Pour une raison centrale, c'est qu'il s'agit de renforcer l'accompagnement personnalisé. J'insiste sur ce terme personnalisé, car on connaît la complexité des situations où chaque cas est un cas unique et donc c'est un enjeu fondamental.

J'aurai deux questions. Jean-Philippe Sadoul a fait allusion aux équipes spécialisées. Peut-on avoir des éléments par rapport aux recrutements qui vont être réalisés ?

Une question également sur le volet évaluation, parce que dans la convention, il est fait état d'une évaluation au niveau national, ce qui est logique, mais je n'ai pas vu d'évaluation départementale. Qu'en est-il ?

M. CABROLIER – Merci M. le Président. Je ne vais pas refaire ici le débat que nous avons eu en commission, parce que je suis un Conseiller départemental assidu en commission. Je suis élu d'un des territoires concernés. Je pense, comme vous tous ici, que le Département est l'échelon à la fois pertinent et compétent pour accompagner les allocataires du RSA. Et j'ai une seule question que j'ai évoquée avec Jean-Philippe Sadoul en commission, ce sont les moyens que va mettre notre collectivité pour l'accompagnement en termes de personnel ; nous en avons parlé, mais j'aurais aimé avoir quelques précisions. Il ne suffirait pas de surcharger un territoire d'action sociale déjà en difficulté par une mission supplémentaire, même si elle relève de notre compétence.

Mme DUGAST – M. le Président, mes chers collègues, au risque d'être redondante et pour souligner ce qui avait été relevé en commission, il nous paraît important de renforcer cet accompagnement qui nécessite bien évidemment des moyens humains sur le terrain. Un accompagnement de bénéficiaires de RSA n'est pas qu'un accompagnement d'insertion, il convient de partir parfois de la base, de pouvoir se lever le matin, de savoir s'alimenter, d'avoir des soins d'hygiène corrects, de prendre soin de soi. Et tout ceci nécessite énormément de temps d'accompagnement et nécessite donc un renfort humain.

Suite à ce que vient de verbaliser M. Cabrolier, nous savons que les travailleurs sociaux du Département sont déjà surchargés et le soulèvent régulièrement ; il convient donc d'assurer cette présence humaine et ces moyens humains pour pouvoir mettre en place ce déploiement et cet accompagnement global. Voilà, je souhaitais insister sur ce sujet. Je vous remercie.

M. SADOUL - Pour essayer de répondre à ces questions et ces doutes, je le comprends aussi, mais nous n'avons jamais vu, pour répondre à Sarah Vidal, la représentation négative des bénéficiaires, on ne le voit pas comme ça. On a une partie des Aveyronnais qui ne sont pas sur le champ de l'insertion, qui sont plutôt sur le champ de l'exclusion et depuis des années, nous nous battons, nous faisons tout pour que ça puisse s'améliorer et que leur situation personnelle et que la situation collective puisse s'améliorer aussi. On n'a jamais mis quelqu'un ou une population à l'écart.

Moi je trouve que c'est plutôt juste que la société puisse s'occuper de tous ses concitoyens et mette plus de moyens. Sur la totalité de ce que nous mettons sur le budget départemental, seulement 16 % vont à l'action de l'insertion. Là, sur le coup, on va mettre davantage de moyens.

Moi, ce que je souhaite, pour répondre à Nathalie Dugast ou encore à notre collègue Cabrolier, c'est aller chercher davantage et personnaliser tous les cas, du cas le plus social, comme tu l'as décrit, jusqu'au cas où on a la possibilité d'intégrer et d'insérer le plus rapidement possible. Parce que nous connaissons tous nos profils, nous connaissons parfaitement tous les profils et tous les bénéficiaires du RSA, nous savons quelles sont les possibilités, donc je sais que je peux bénéficier sur ces bassins d'emploi par exemple, je prends un chiffre que je vais vous livrer, c'est brut ce que je vais dire, c'est 450 personnes qui ont entre 25 et 49 ans qui sont sur le champ de l'emploi.

Si je mets des chiffres en face, je sais qu'il y a 1 830 projets de recrutement des entreprises dans l'ouest Aveyron. Et nous notre devoir, c'est dire qu'il faut pour l'attractivité de l'Aveyron, pour le succès de nos entreprises, pour aussi remettre le pied à l'étrier de beaucoup de personnes qui sont sorties avec des situations complexes, nous le savons, pouvoir travailler sur ces sujets.

Pour répondre à Éric, à M. Cabrolier, les moyens, on les a, on a un peu plus de moyens, ce sont les 803 000 € que va nous donner l'État. 40 % de ce montant vont être dévolus aux moyens humains et là, je parle sous les yeux connaisseurs de Jean-Philippe Abinal qui avait déjà commencé à recruter les candidats. Ce sont 17 postes qui vont être cochés sur Decazeville et Villefranche, 9 sur Decazeville, 8 sur le Villefranchois pour que nous puissions avoir un accueil spécialisé et pas donner plus de travail à ceux qui ont déjà beaucoup de travail, avec des situations qui sont complexes chez tous nos travailleurs sociaux, particulièrement dans les temps qui courent.

Au niveau des moyens, j'essaie de répondre pour une fois qu'on a une volonté commune qu'on partage avec l'État. On aurait pu rester les bras croisés, ne rien faire, dire c'est de l'accompagnement social on ne donne pas plus de moyens, on laisse faire. Pour nous le principe, c'est d'essayer de redonner le goût à ces Aveyronnais qui sont un peu en marge, essayer de les remettre dans notre système, dans notre vie sociale tout simplement.

Je peux répondre avec ces quelques chiffres, Président.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. Je voudrais simplement ajouter deux choses, d'abord remercier M. Cantournet et Mme Bayol de leur sincérité dans une approche non partisane et de transcender ce qu'on peut avoir comme parti pris politique, idéologique par ailleurs, pour reconnaître le bien-fondé d'une démarche.

Dire à Mme Vidal qu'a contrario, elle fait ici une démonstration de démagogie puisque personne, jamais dans cet hémicycle, ni ailleurs, n'a parlé de stigmatiser de l'assistanat, de vouloir priver des allocataires de ce qui leur est dû, de vouloir réduire le nombre de bénéficiaires d'une prestation. Je me permets d'ailleurs de vous dire que vos analyses des chiffres sont quand même très approximatives, parce que si 30 % de la population française était éligible au RSA, cela signifierait que malheureusement notre pays serait dans une situation de précarité inédite. Et vous avez fait une lecture trop oblique des chiffres, je vous invite à vous y replonger.

Par ailleurs, quand vous soulignez le fait qu'il faudrait que le Département s'empare de sujets aussi importants, c'est précisément ce que nous faisons. Je vous rappelle à tous que nous avons inscrit cette trajectoire dans le projet départemental avant que le gouvernement ne mette sur rampe de lancement France Travail et la proposition d'expérimentation. Pour nous, le souhait de faire en sorte que l'on accompagne mieux et de manière plus personnalisée les allocataires du RSA était au cœur du projet que nous avons voté en décembre 2021. Quand l'expérimentation nous a été proposée, nous y avons vu deux avantages : d'abord celui d'être aux premières loges pour contribuer, pour participer à l'écriture d'une loi qui va ensuite se déployer au niveau national et s'assurer que les particularités d'un territoire comme le nôtre vont être prises en compte dans l'écriture finale du texte. Et ensuite, bien entendu, faire en sorte que le partenariat avec l'État nous permette d'élaborer quelque chose qui soit une avancée pour

les bénéficiaires et qui soit un regard positif, au contraire, sur la réinsertion ; c'est ça l'allocation du RSA, c'est permettre, qu'après une période difficile, on puisse revenir à une forme d'activité.

C'est ce que nous voulons et c'est ce que nous faisons avec l'État. Et nous le ferons d'autant mieux que l'équipe départementale que vous composez sera solidaire de cet effort, solidaire de l'effort conjoint avec l'État et en soutien de nos collaborateurs qui, je vous rejoins tous, ont besoin de sentir que les élus que nous sommes sont derrière eux pour les pousser, non pas à faire mieux parce qu'ils faisaient déjà bien, mais probablement à faire différemment avec des moyens renforcés, parce que c'est l'orientation que nous prenons.

Je pense que chercher toute autre sorte d'intention, c'est tout simplement vouloir polémiquer. C'est ce que nous ne ferons pas et donc nous nous consacrerons à l'action pour laquelle nous avons reçu mandat de nos concitoyens.

Je mets aux voix le rapport. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Je vous remercie. Et nous passons, cette fois pour de bon, M. le Préfet la parole à l'État !

9/ OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT PRÉSENTÉ PAR M. GUSTI, PRÉFET DE L'AVEYRON.

M. LE PRÉFET – M. le Président du Département, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, Mesdames et Messieurs les membres des services du Département, Mesdames et Messieurs, je vais commencer mon propos de manière assez aride, juste pour rappeler ce qui fonde ma présence ici. L'article L.3121-26 du Code général des collectivités territoriales dispose que chaque année le représentant de l'État dans le département informe le Conseil départemental par un rapport spécial de l'activité des services de l'État dans le département. Ce rapport spécial donne lieu éventuellement à un débat en présence du représentant de l'État.

Je me présente devant vous pour effectivement vous exposer, de la manière la plus synthétique possible, l'activité des services de l'État en 2022, cela fait l'objet d'un rapport d'une soixantaine de pages. Je vais essayer à l'aide d'un diaporama d'aller à l'essentiel.

Mais avant de commencer, je voudrais vous remercier, M. le Président, de cette invitation, vous remercier de vos propos introductifs et vous confirmer que ma position, ma vision des choses est bien celle d'un État départemental qui doit être au plus près des préoccupations des Aveyronnaises et des Aveyronnais, dans un échange et dans un travail permanent avec le Conseil départemental qui, comme vous le soulignez, est un partenaire extrêmement important sur de multiples sujets.

Puis avant de commencer ce diaporama, puisque nous commémorons cette année les 80 ans de la disparition de Jean Moulin, je voudrais vous faire lecture d'un extrait d'un long exposé qu'il a fait devant le Conseil général de l'Aveyron le 28 avril 1938, donc il y a un peu plus de 80 ans. *« J'ai toujours pensé que l'administration d'un département ne devait point consister en une série de décisions prises dans une tour d'ivoire, en une rigide application de règles absolues, mais qu'elle devait avant tout être*

vivante et humaine, plus attachée à l'esprit qu'à la lettre, et que, pour ce faire, elle exigeait un contact étroit avec les populations et avec leurs représentants ».

En toute humilité, je m'inscris parfaitement dans ces propos de Jean Moulin et cela ne fait que confirmer ce que je viens de vous dire, c'est-à-dire mon attachement à ce que l'État départemental puisse être parfaitement présent dans les projets, dans les actions au profit du Département et des Aveyronnais.

Je vais donc commencer par une présentation qui s'articulera autour de quatre grandes priorités ou quatre grands domaines : bien évidemment la sécurité, la protection et la prévention ; deuxième priorité la qualité de vie et l'environnement ; troisième point le soutien aux collectivités locales ; quatrième point le soutien à l'activité économique.

S'agissant de la sécurité, de la protection et de la prévention, je vais commencer par quelques éléments très rapides sur la délinquance. Nous sommes dans un département sûr où la délinquance reste modérée. Alors certes, elle évolue. On le voit sur ce graphique : en bleu, vous avez ce qu'on appelle les atteintes aux biens avec une remontée par rapport à l'année précédente, mais je rappelle que l'année précédente, donc 2021, a connu l'effet Covid, effet positif en l'occurrence, puisque la délinquance avait diminué. En revanche, les atteintes aux personnes qui figurent en jaune ont continué à augmenter avec une part importante qui apparaît en vert, puisque ce n'était pas identifié préalablement, qui sont les violences intrafamiliales. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en avait pas avant, cela veut dire que maintenant on les identifie davantage et on y travaille de manière encore beaucoup plus attentive, j'aurai l'occasion d'y revenir.

Pour compléter mon propos dans les atteintes aux biens, en rouge vous voyez les cambriolages. C'est un élément positif, globalement les cambriolages diminuent.

De manière générale, quand je parle d'un département sûr, je rappelle que parmi les départements français métropolitains, nous sommes à la 95^{ème} place sur 96 départements pour les atteintes aux biens et nous sommes à la 93^{ème} place sur 96 pour les atteintes aux personnes. Présenté comme ça, il nous semble que nous sommes des cancre, mais bien au contraire, il faut l'interpréter comme justement un département particulièrement sûr en métropole.

Pour rentrer un peu dans le détail sur ces questions de sécurité, je l'évoquais, moins de cambriolages de locaux professionnels et moins d'escroquerie. Avec, en lien avec ce résultat que je pointe, un élément important lié à la fois aux nouveaux modes de travail, les gens sont plus présents chez eux avec le télétravail pour un certain nombre d'entre eux, mais aussi un effort particulier de présence sur la voie publique des forces de l'ordre, qui est un élément important de leur action, je le rappelle systématiquement.

Une augmentation des violences intrafamiliales, je n'y reviendrai pas.

Des investigations à l'initiative des agents des forces de l'ordre qui augmentent avec globalement 3 820 interpellations et mises en cause qui se sont traduites par 885 gardes à vue. Donc une activité soutenue des forces de l'ordre, avec un résultat qu'il me semble important de souligner, une affaire sur

deux est élucidée. Vous allez dire que ce n'est pas assez, mais cela reste globalement un bon marqueur de l'efficacité de l'action de l'État.

Pour faire un focus sur les stupéfiants, c'est une préoccupation importante, en général pour le territoire français, mais spécifiquement pour ce département. Nous avons élaboré des cartographies des points de deal pour pouvoir faire des actions ciblées sur les trafiquants. Nous organisons toutes les semaines, à une fréquence régulière, des actions pour lutter contre les trafics de stupéfiants. Nous avons globalement un bilan positif, nous avons renforcé les contrôles avec le démantèlement de 11 trafics locaux, 54 individus, usagers, revendeurs, beaucoup plus qui ont été interpellés, mais ceux-ci sont ceux qui complètent leur activité de consommateurs par une activité de trafic. Autant d'affaires qui vont être remontées par les services chargés de la police judiciaire. Donc 871 infractions à la législation sur les stupéfiants, à peu près au même niveau que 2021.

Nous avons renforcé aussi les contrôles sur les routes. Et ça, c'est un phénomène préoccupant, on se rend compte qu'il y a de plus en plus de conducteurs qui sont testés positifs aux stupéfiants sur la route, renforçant de fait l'insécurité routière. Mais j'y reviendrai. Les stupéfiants sont une préoccupation extrêmement importante, pour moi une priorité des services de l'État.

Pour évoquer très rapidement l'action des douanes, douanes très présentes, notamment sur l'axe de l'A75 avec de bons résultats, notamment sur les stupéfiants là encore, avec tous les trafics qui remontent de l'Espagne, du Maroc et des saisies importantes. Les douaniers mènent un travail de bénédictins, si je peux employer cette expression, pour identifier les véhicules suspects et multiplier les contrôles jusqu'au moment où ils trouvent des trafiquants et souvent les pêches sont assez « miraculeuses ».

Un petit focus sur les violences faites aux femmes qui nécessitent un engagement collectif, nous en sommes tous conscients. Avec une prise en charge améliorée, 85 % des forces de l'ordre ont été formées en 2022 pour une meilleure prise en charge des victimes de violence. On assiste par ailleurs à une libération de la parole des victimes qui explique aussi l'augmentation des statistiques en la matière. Il y a davantage de confiance, davantage de prise en charge et je peux en citer quelques-unes : par exemple, un service social d'accompagnement vers les soins des femmes a été installé à l'hôpital de Rodez et les cinq hôpitaux peuvent prendre des dépôts de plainte. Nous avons développé des places d'hébergement, nous en avons ajouté quatre de plus pour les femmes victimes de violences et sont mis en place des téléphones « grave danger », des bracelets anti rapprochement qui permettent, on en voit régulièrement l'efficacité, d'éviter effectivement que des femmes qui ont déjà été soumises à des violences puissent être à nouveau violentées par leur conjoint.

Je voulais saluer et remercier le Département avec lequel nous avons lancé une expérimentation d'intervenants sociaux dans les commissariats et en gendarmerie, notamment à Villefranche-de-Rouergue, où nous avons des permanences d'une assistante sociale du Département qui permettent d'accueillir les victimes et de les accompagner, une prise en charge spécifique. C'est quelque chose que nous souhaitons développer en 2023, et je sais que le Président y est favorable, pour l'étendre au-delà de Villefranche-de-Rouergue. À noter que, par ailleurs, nous faisons appel au Centre d'information des

droits des femmes et des familles pour intervenir à Rodez au commissariat, là aussi dans cette logique de permanence et de prise en charge de ces situations toujours délicates.

La sécurité routière est un sujet majeur pour ce département. J'ai eu l'occasion de le répéter régulièrement, 2022 a été une année catastrophique : 36 tués sur les routes aveyronnaises, c'est le double de ce que l'on constatait les années précédentes. 173 accidents, cela représente 208 blessés, autant de vies gâchées ou détruites par ces accidents. Donc c'est un élément essentiel.

Nous avons pu constater une augmentation des infractions routières avec trois grands motifs : la vitesse, des infractions aux règlements et l'usage d'alcool ou de stupéfiants. Cela rejoint ce que j'évoquais tout à l'heure sur l'augmentation des tests positifs que nous avons pu constater. Ont été largement augmentées en termes de réponses à ces problématiques-là à la fois les suspensions de permis de conduire, mais aussi les restrictions de droit à conduire qui consistent à mettre en place des éthylomètres à la charge des contrevenants pour pouvoir démarrer leur véhicule sur une période. Il y en avait 50 en 2021, nous sommes passés à 117 en 2022. Les sanctions ont augmenté et j'évoquais un peu ces phénomènes de conduite sous emprise alcoolique ou de stupéfiants, + 33 % de conducteurs sanctionnés pour la consommation d'alcool, 20 % pour les stupéfiants.

La conclusion pour le représentant de l'État que je suis, c'est que nous avons augmenté les contrôles routiers et nous continuerons à le faire. C'est à la fois un enjeu de sécurité routière, mais c'est aussi un enjeu de présence sur la voie publique parce que ces contrôles permettent aussi de détecter un certain nombre de potentielles intentions de faits de délinquance.

L'État, dans sa fonction de protection et de sécurité, a par ailleurs développé son activité de contrôle en matière de surveillance sanitaire et de surveillance environnementale avec les contrôles dans les abattoirs, on l'a particulièrement évoqué ces derniers temps. Et puis tout ce qui est contrôle dans les installations classées, dans toutes les sociétés de production d'artisanat ou dans les exploitations agricoles. Et puis, toujours un volet important de protection environnementale avec un ensemble de tests de contrôle sur la qualité de l'eau, notamment la qualité de l'eau potable.

Toujours dans le sujet de la sécurité, mais je ne vais pas trop développer, vous en êtes parfaitement conscients, une sécheresse, une saison de feux de forêt inédite avec 2 200 hectares brûlés dont 1 300 à Mostuéjols. Des feux hors normes, une saison hors normes de laquelle nous avons commencé à tirer des enseignements et pour 2023, j'aurai l'occasion avec M. le Président du Département, de lancer une campagne feux de forêt. Nous devons lancer un certain nombre d'actions pour pouvoir améliorer notre préparation pour l'été 2023.

Pour terminer sur ce volet sécurité, dans la sécurité civile, toujours une attention particulière sur les enjeux du changement climatique ou tout simplement des catastrophes naturelles avec le suivi des alertes météo, des alertes crues et les conséquences évidemment de ces catastrophes avec tous les processus de suivi des catastrophes naturelles et des demandes d'indemnisation au titre des catastrophes naturelles. Bien évidemment une préparation, que nous voulons particulièrement solide, des moyens d'intervention et plus généralement des moyens publics pour répondre aux catastrophes avec des exercices de sécurité civile, 7 en 2022 pour « 4 réglementaires ». Nous allons au-delà, nous avons une

activité supérieure en termes d'entraînement de nos moyens pour faire face à toute éventualité. Je citerai notamment deux grands exercices, un sur les délestages électriques en préparation de l'été 2022-2023 qui, Dieu merci, n'a pas donné lieu à des problématiques de délestage. Et malheureusement, se préparer aux événements les plus dramatiques, notamment une intrusion d'éléments terroristes dans une grande surface avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir et un enjeu très fort de réactivité et de coordination des services.

Pour passer au deuxième grand volet, au deuxième rang de priorités de l'action de l'État, le sujet autour de l'accès à l'égalité des chances et donc tout ce qui se met en place en termes de politique de la ville autour de nos deux quartiers politiques de la ville, à Villefranche-de-Rouergue et Onet-le-Château. La notion d'inclusion numérique avec le financement par l'État de conseillers numériques, 26 au niveau du département pour un financement entre 32 000 et 50 000 € selon la structure et la durée des contrats.

Un titre qui pourrait paraître anecdotique, mais qui est particulièrement important puisqu'il concerne notamment la sécurité des enfants, l'État s'est mobilisé autour de deux initiatives « savoir rouler à vélo », qui concerne les enfants de 6 à 11 ans et puis tout ce qui est « l'aisance aquatique, le savoir nager ». En appui et en lien avec les collectivités territoriales, on accompagne la connaissance et la capacité des enfants à nager. Tout cela s'inscrit dans le cadre de ce qu'on appelle le plan de lutte contre les noyades, un plan national.

Toujours dans la qualité de vie et de l'environnement, l'enjeu du logement qui est particulièrement prégnant avec le soutien de l'État aux particuliers pour améliorer l'isolation thermique de leur logement, puis l'action de l'Agence nationale de l'habitat au profit des propriétaires privés pour améliorer l'habitat. Voilà ce que je voulais citer notamment sur la question du logement.

Sur les soins, je ne développerai pas, je pourrai y revenir bien évidemment au niveau de nos échanges ; l'enjeu, c'est effectivement de garantir la meilleure offre de soins dans le département avec, d'un point de vue général, un atelier du Conseil National de la Refondation pour concerter avec les usagers sur l'enjeu de l'offre de soins en Aveyron et plus globalement à l'échelle nationale. Et puis une mobilisation autour des contrats locaux de santé qui est une initiative entre l'ARS et les collectivités pour favoriser, notamment dans les milieux les plus éloignés de l'offre de soins, les actions pour améliorer l'offre de soins au profit des usagers.

Citer aussi la réforme des transports urgents hospitaliers, tout le système ambulancier dans lequel a été mise en place désormais, pour une couverture à l'échelle de tout le département, une garde ambulancière de 24 heures sur 24 sur, encore une fois, l'intégralité du département en articulation avec les sapeurs-pompiers en tant que de besoin.

Une présence renforcée des services publics dans les territoires, c'est un élément extrêmement important, notamment via le produit phare que sont les France Services labellisées. Nous avons atteint 30 France Services à l'échelle du département, dont un service itinérant qui fonctionne à plein régime. 104 personnes accompagnées par jour, cela traduit bien ce besoin des citoyens d'avoir un guichet de

proximité. C'est un point d'attention extrêmement important. L'État va continuer à renforcer ces aides et le niveau des aides, il va augmenter le niveau des aides autour des maisons France Services.

L'aménagement de la RN 88, je le cite, avant le passage de flambeau, M. le Président. 2022 a été une belle année pour la RN 88, à la fois avec la mise en service du barreau de Saint-Mayme, je ne vais pas revendiquer pour l'État ce qui est une action du Conseil départemental et l'achèvement de la 2 fois 2 voies avec le contournement de Baraqueville qui s'est achevé qui a pu être mis en service en mai 2022 et la poursuite des études pour préparer les aménagements de la traversée de Rodez et de la suite vers l'A75. On aura l'occasion éventuellement d'y revenir dans le cadre des questions.

Autre enjeu important pour le territoire, pour la qualité de vie des citoyens, mais aussi, je pense, pour l'attractivité, c'est l'accès aux outils de communication. On continue à lutter contre les zones blanches. 82 sites sont désormais inscrits dans le dispositif de couverture ciblée de la téléphonie mobile. C'est + 12 inscrits en 2022, il y en a une centaine en tout. Donc on commence à conforter cette approche de suppression des zones blanches. Et puis, en parallèle, l'installation de la fibre optique, là aussi importante pour l'attractivité. On est à 126 000 prises sur les 556 900 qui doivent être installées. 121 000 prises sont commercialisables, 31 500 clients sont raccordés. L'offre reste largement supérieure à ce qu'est la demande.

Autre mission importante de l'État pour l'intérêt et l'attractivité du département, c'est tout ce qui est le patrimoine, les monuments inscrits ou classés au titre des monuments historiques. Des nouvelles inscriptions et surtout on continue l'effort autour de la cathédrale Notre Dame de Rodez, depuis 1985 l'action de l'État est continue pour ce joyau de Rodez et de l'Occitanie.

Sur la gestion de l'eau, un point important dans les suites de la sécheresse 2022, c'est une action très coordonnée qui a permis de dire que l'intégralité du département puisse bénéficier d'une indemnisation, que les agriculteurs puissent bénéficier d'indemnisation au titre des pertes 2022. Ce sont 10 M€ qui ont été versés, nous sommes très attentifs à boucler les derniers dossiers. Et puis le Fonds vert est intervenu par le biais du fonds Friche à l'époque, une intervention pour améliorer tout ce qui est la sobriété foncière. Mais là aussi, nous pourrions y revenir.

Souligner l'importance de l'engagement citoyen dans ce département, mais vous le savez, avec l'accompagnement via le Fonds de développement de la vie associative, 168 associations, 104 jeunes qui ont effectué un séjour de cohésion au titre du Service national universel et 180 volontaires de service civique qui sont mobilisés dans le département. C'est important pour ces jeunes, pour ceux qui en bénéficient, d'avoir ce parcours citoyen en renfort. 400 000 € de l'Agence nationale du sport en soutien à des projets des collectivités.

L'offre de scolarité est effectivement un enjeu extrêmement important. Je sais que vous y êtes très sensibles. L'Éducation nationale est parfaitement mobilisée. En tous cas, je souhaite remercier les collectivités, le Département, mais aussi tous les maires, les élus qui continuent à favoriser le fonctionnement des écoles avec en outre des projets en soutien de l'État, notamment pour mieux équiper, pour l'accessibilité et pour la rénovation des écoles, au titre principalement de la DETR.

Puis rappeler que l'Aveyron a répondu présent face aux enjeux de la crise ukrainienne et a accueilli 615 déplacés dans un magnifique élan de solidarité. L'État a consacré à ce stade 1,2 M€ pour l'accueil des déplacés ukrainiens. On espère que cette solidarité va perdurer surtout que leur insertion, qui s'améliore de jour en jour, y compris dans le marché de l'emploi, doit pouvoir se développer.

Troisième point, le soutien aux collectivités territoriales. Je voudrais rappeler que l'État s'est fortement mobilisé pour les élections de 2022, présidentielles et législatives avec, on le voit sur la photo, un enjeu de mise sous pli. Cela a l'air anecdotique, mais pour la vie démocratique, ce sont des moments essentiels pour qu'effectivement ces élections puissent se dérouler. Nous aurons le même défi en 2024 aux élections européennes.

Rappeler l'engagement de l'État et la politique de l'État via l'Agence nationale de la cohésion des territoires ou pour réinvestir les cœurs de ville, que ce soient les grandes agglomérations ou les petites villes, et accompagner la dynamisation de ces villes. Avec par ailleurs un soutien à l'ingénierie, l'ingénierie sera un grand sujet sur lequel nous allons travailler. Évidemment il y a Aveyron Ingénierie, mais tout ce qui se fait par ailleurs dans le cadre des services de l'État, tous les chargés de projets qui se mettent en place. Et c'est vrai que cette offre en ingénierie est essentielle pour le portage des projets.

L'État a continué en 2022 à accompagner les investissements des collectivités via la DETR, + 13 M€ engagés au bénéfice de 34 projets. La DSIL, Dotation de Soutien à l'Investissement Local, 5,8 M€ pour 32 projets, l'accompagnement autour de 2 M€ du collège du Larzac, M. le Président, que vous m'avez fait visiter, ce magnifique collège de La Cavalerie.

Le Fonds National de l'Aménagement et du Développement du Territoire (FNADT), plus de 1,2 M€. Il faut rappeler aussi le fonds de compensation de la TVA qui représente 33 M€ pour le département en 2022.

Je terminerai par le soutien à l'activité économique, élément extrêmement important qui s'est montré essentiel pour que les entreprises aveyronnaises puissent franchir les crises du Covid et de l'Ukraine, avec France Relance, plus de 383 M€ pour 20 000 bénéficiaires ; des entreprises qui ont pu bénéficier du Fonds de solidarité, de tout ce qui est prêts garantis par l'État, donc un accompagnement fort de l'État dans les moments de crise qui fait que l'économie aveyronnaise, les industries aveyronnaises ont montré leur résilience. Bien évidemment, nous sortons de ces phases de soutien, donc il y a une remontée des difficultés, mais l'économie et les industries restent particulièrement résilientes. Nous sommes dans ce que l'on appelle le 3R : la phase de Résilience pour passer les crises, nous sommes en phase de Ralentissement pour l'année 2023 liée aux conséquences de l'inflation. Mais clairement, la Banque de France prédit la Reprise pour 2024. Et c'est confirmé de séquence en séquence. Les perspectives de la Banque de France, en liaison avec tous les acteurs économiques, prévoient ce redémarrage très fort en fin d'année.

Le retour vers l'emploi, un enjeu principal, je ne vais pas y revenir. On pourra l'évoquer au niveau des questions, vous l'avez présenté M. le Vice-président avec l'enjeu de France Travail, l'État est totalement mobilisé aux côtés du Département dans cette initiative. Je rappelle que le Département de

l'Aveyron est le seul d'Occitanie qui s'est inscrit dans cette expérimentation, il faut quand même le souligner.

Un enjeu important qui est celui de réduire les tensions de recrutement avec des initiatives qui ont été lancées par l'État avec les collectivités justement pour travailler à l'attractivité. Il y a tout ce qui est également le Contrat d'Engagement Jeune qui est un élément extrêmement important. On est à 949 jeunes qui ont été accompagnés en 2022, avec un objectif de plus de 1 000 cette année. C'est un processus extrêmement important qui n'est pas sans rappeler la démarche France Travail, c'est-à-dire comment on accompagne des jeunes qui peuvent être en difficulté vers l'emploi.

L'apprentissage est toujours aussi dynamique. C'est une politique très forte de l'État et on voit les succès de l'apprentissage. Rappelons que plus de 80 % des jeunes qui sortent notamment de processus d'apprentissage dans les CFA ont un emploi dans les six mois qui viennent.

Enfin, un soutien et une attention extrêmement forte à tout ce qui est activité agricole. Je rappelle que l'Aveyron est le premier département bénéficiaire de la PAC et 2022 a été une année où nous avons préparé l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC pour que les exploitants agricoles puissent être prêts pour attaquer 2023 et prendre en compte les nouvelles dispositions qui se mettent en place. On continue cet accompagnement encore à l'heure actuelle.

Pour terminer, cette fois-ci c'est promis c'est la dernière planche, dire que l'État en Aveyron, c'est 700 M€ d'interventions et d'aide financière en masse salariale. Vous avez le détail dans le rapport. C'est plus de 9 500 agents, dont 4 200 pour l'Éducation Nationale et 3 800 pour la santé.

Désolé d'avoir été long, M. le Président, mais l'activité de l'État est multiple et bien évidemment se fait en plein partenariat avec les collectivités. Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements...)

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. Les prises de parole ont été organisées, je vous propose de faire deux séquences de cinq questions pour vous laisser la possibilité de répondre à une première série après la cinquième question. Je vais d'abord donner la parole à André At.

M. AT – Merci M. le Président, M. le Préfet, chers collègues. Tout d'abord, M. le Préfet, merci en cette année anniversaire d'avoir donné lecture d'un propos de votre illustre prédécesseur, Jean Moulin. Merci pour les actions que vous mettez en place pour rappeler sa mémoire, et notamment la belle exposition qui est accrochée aux grilles de la préfecture, j'invite nos collègues juniors à s'y attarder un instant en repartant.

M. le Préfet, je vais maintenant vous entretenir de la RN 88. Au cours des deux dernières années, le Département a mené avec l'État une négociation énergique et déterminée afin que la RN 88 en Aveyron, qui est un axe essentiel du désenclavement de notre territoire, soit transférée dans le cadre des dispositions de la loi 3DS. Derrière cette volonté, chacun le sait, il y a une double certitude, qui est largement partagée, que seuls les échelons locaux sont en mesure de déployer des efforts colossaux et indispensables pour achever des aménagements qui ont débuté il y a trois décennies et dont nos concitoyens finissent légitimement par douter de les voir un jour.

Ces synergies intelligentes peuvent nous permettre de réaliser ces travaux dans des délais urgents, compte tenu de l'insécurité routière de la route actuelle et des résistances de plus en plus fortes de certaines franges de notre société.

Au terme de mois de discussions, M. le ministre des Transports a bien pris la mesure de notre implication et a tranché en faveur du Département ; nous lui en savons gré, et à son tour, l'État départemental, sous votre égide, M. le Préfet, a validé les conditions du transfert en cédant le périmètre Olemps A75, en confiant aussi au Département l'emblématique aire de l'Aveyron. Nous vous en remercions.

Depuis le 29 décembre, date de l'annonce officielle de la décision, nos équipes sont à pied d'œuvre pour rechercher les solutions les plus viables, en particulier budgétaires. Elles travaillent main dans la main, il faut le dire, avec l'État. Et à ce jour, plusieurs éléments sont d'ores et déjà clairs, à savoir :

- le contournement de Rodez fait l'objet d'un complément d'études que nous avons lancé pour réinterroger les choix d'il y a quinze ans à la lumière de l'état actuel du chef-lieu ;
- la future route devra emprunter le fuseau déjà prévu et être bien entendu en 2 fois 2 voies ;
- les aménagements doivent débiter le plus vite possible, l'Aveyron ne peut plus attendre ;
- et les partenariats et synergies que j'évoquais sont essentiels, la Région a annoncé sa position, elle est ambitieuse et chiffrée. Le Département a élaboré son projet en calibrant sa trajectoire budgétaire pour pouvoir atteindre son ambition et l'État a annoncé sa volonté de contribuer.

Donc tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Toutefois, M. le Préfet, nous attendons depuis déjà plusieurs semaines les arbitrages du gouvernement sur le CPER volet Mobilités. Nous savons que le mandat de négociation a enfin été donné au Préfet de Région. Ma question est double : pouvez-vous assurer les membres de l'Assemblée départementale de la présence dans ce mandat de crédits de l'État pour la RN 88 en Aveyron ? Nous avons besoin de connaître le montant de l'engagement de l'État. Qu'en est-il, M. le Préfet ? Je vous remercie.

M. GROS – M. le Préfet, M. le Président, chers collègues, je voudrais aborder le devenir de la ligne SNCF Béziers Neussargues. Plusieurs sources semblent indiquer que l'État va se désengager de cette structure malgré les 100 milliards qui sont prévus sur dix ans pour le train. Ce désengagement serait une catastrophe d'un point de vue économique et écologique, portant à néant tous les efforts faits sur cette ligne depuis de nombreuses années. En outre, la restauration de la ligne Rodez Séverac Millau ne se justifierait plus, aggravant encore notre situation face au train.

Avez-vous des informations quant aux investissements prévus par l'État ? En vous remerciant par avance pour votre réponse.

M. SADOUL – M. le Préfet, M. le Président, mes chers collègues, la candidature du Département a été retenue dans le cadre de France Travail. Ce dispositif regroupe, comme nous le disions

tout à l'heure, 18 départements ou territoires pour une phase d'expérimentation Revenu de Solidarité Active contre activité.

L'engagement du Département traduit notre volonté d'accompagner au plus près et plus fortement encore, avec bienveillance, les bénéficiaires aveyronnais du Revenu de solidarité active vers un retour à l'emploi adapté à chaque situation particulière.

Les équipes du Département sont mobilisées dans le sens d'une trajectoire positive pour les bénéficiaires du RSA, en adéquation avec les besoins de recrutement du tissu économique aveyronnais. Cette opportunité pour les bénéficiaires du RSA de sortir durablement de la pauvreté par l'insertion vers l'emploi est aussi un défi opérationnel pour les équipes du Département qui ont la volonté de déployer un accompagnement personnalisé au plus près des parcours de vie de chaque bénéficiaire.

Si le Département est fortement mobilisé pour proposer des dispositifs innovants indispensables au déploiement optimal de l'expérimentation, la réussite de cette transition tient aussi à la participation conjointe des partenaires et notamment de l'État.

Aussi, M. le Préfet, sur quels moyens organisationnels et budgétaires pouvons-nous compter pour nous permettre de gagner le double défi de combattre la précarité et de favoriser l'attractivité de l'Aveyron ? Enfin, M. le Préfet, nous souhaiterions savoir quand nous pourrions étendre notre expérimentation dans tout le département ? Merci.

M. CANTOURNET - Merci M. le Président. M. le Préfet, à mon tour de vous remercier d'avoir honoré la mémoire de Jean Moulin dans votre propos introductif et également pour la belle exposition sur les grilles de la préfecture. Une suggestion... Cette exposition serait aussi très belle sur les grilles des sous-préfectures.

Nous souhaitons, M. le Préfet, vous interroger sur l'évolution de la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. À l'occasion de la cérémonie de départ du Sous-préfet Guillaume Raymond, vous avez évoqué votre volonté de renforcer l'équipe restreinte de la sous-préfecture, ce qui est positif en termes de proximité de l'État, de partenariat avec les collectivités locales et leur maire, avec les entreprises et les forces vives de l'arrondissement qui regroupe 96 communes. Il serait notamment question d'un chargé de mission à la ruralité. Qu'en est-il ?

Vous l'avez compris, M. le Préfet, avec Stéphanie Bayol, nous préférons l'État en proximité, l'État départemental pour reprendre votre expression, en soutien des Aveyronnaises et des Aveyronnais plutôt qu'une haute institution qui prône la réduction du cheptel des bovins. Chacun son métier et les vaches seront bien gardées.

Mme FIRMIN – M. le Préfet, déclarée grande cause du quinquennat par le président de la République le 25 novembre 2017 et renouvelée en 2022, l'égalité entre les femmes et les hommes fait l'objet d'une politique publique volontariste. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles constitue le premier pilier de cette grande cause, réaffirmée le 7 mars 2023 par la Première ministre à l'occasion du déploiement du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes « Toutes et tous égaux ! »

Où en sommes-nous aujourd'hui de la formation des enseignants et des personnels d'orientation à cette priorité ? En effet, sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge, tout au long de la scolarité puis du parcours de formation, contribuerait à lutter contre toute forme de discrimination dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes et à transmettre une culture de l'égalité.

De plus, donner à voir aux plus jeunes la pratique concrète de l'égalité entre les femmes et les hommes et faciliter la coopération entre les professionnels serait de nature à favoriser la transformation des mentalités à grande échelle.

Et enfin, améliorer la connaissance et la compréhension des violences sexuelles intrafamiliales par les professionnels de la communauté éducative contribuerait par ailleurs à favoriser la prévention et le repérage des élèves victimes et des situations de violences intrafamiliales. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. M. le Préfet, si vous voulez répondre à cette première série.

M. LE PRÉFET - Merci M. le Président.

M. le Vice-président, vous avez évoqué la RN 88 et vous avez évoqué, je pense légitimement, l'impatience des Aveyronnais vis-à-vis de ce sujet de la RN 88. Pour commencer par une note positive, et je l'ai évoqué tout à l'heure lors de ma présentation, je pense qu'il faut quand même rappeler que tout le tronçon sud, qui était un investissement extrêmement important, a été achevé avec la mise en service du contournement de Baraqueville en mai 2022. C'est important de rappeler quand même que cette partie du projet a pu se concrétiser.

Effectivement, nous continuons à travailler en parfaite articulation pour un parfait transfert entre les services de l'État et les services du Département pour le tronçon entre le Lachet et l'A75. Je n'ai malheureusement pas eu d'échos sur le mandat de négociation qui a pu être diffusé au Préfet de Région, puisque c'est effectivement au niveau du Préfet de Région que vont désormais s'engager les négociations autour de ce volet particulièrement important. Je n'ai pas d'éléments à vous apporter sur ce point. Je ne peux pas non plus vous en donner les tendances, puisqu'il s'écrit beaucoup de choses sur ce sujet-là.

Ce que je sais, c'est que le gouvernement est particulièrement attentif et M. le Président, vous avez eu de nombreux échanges avec différentes autorités ministérielles à ce sujet et ils sont parfaitement conscients de cet enjeu pour l'Aveyron. Personnellement, je fais régulièrement remonter aux différentes instances ce besoin pour l'Aveyron « d'achever » tout ce qui se fait en termes de désenclavement. Et on sait très bien que ce tronçon vers l'A75 reste un élément essentiel. Donc je n'ai pas d'éléments sur l'engagement de l'État. Bien évidemment, je vous tiendrai informés au plus vite dès que j'aurai des éléments plus précis.

S'agissant de la ligne de chemin de fer, le tronçon Béziers Neussargues. Effectivement, on est dans des travaux de correctif pour faire tenir la ligne jusque fin 2024. Ça, ce sont les éléments dont on dispose à l'heure actuelle, avec notamment des travaux d'urgence qui sont prévus ou en cours. Nous sommes exactement dans la même problématique que celle que j'évoquais pour la RN88, c'est-à-dire que les termes du mandat de négociation du volet Mobilités du CPER ne sont pas connus, je ne les

connais pas. Bien évidemment, cela fait partie des sujets qui sont vraisemblablement sur la table. Je rappelle juste qu'en 2022 avait été évoquée l'idée d'un programme de rénovation de 500 M€ en lien avec les collectivités territoriales pour garantir la continuité d'exploitation de cette ligne. Mais je ne peux pas être plus précis là aussi, à ce stade. Ce qui est sûr, c'est que c'est un vrai enjeu, nous sommes à la croisée des chemins sur cette ligne, au regard des investissements qu'il sera nécessaire de faire pour pouvoir la maintenir, au titre du désenclavement notamment du Massif central.

Sur France Travail, M. le Vice-président, je suis à la fois l'importance de cette expérimentation et le fait que nous sommes parfaitement mobilisés et en phase avec le Département pour porter cette expérimentation. Dire que nous sommes dans un mouvement de fond autour du passage d'un service public de l'emploi qui relevait de l'État, bien évidemment en coordination, en liaison avec les différents acteurs, à une dynamique d'insertion et d'emploi, avec le service public de l'insertion et de l'emploi qui se met en place. Nous y avons consacré 225 000 €. Avec cette expérimentation France Travail dans laquelle on prend en compte le fait que pour l'accès à l'emploi il faut répondre préalablement ou concomitamment à d'autres sujets d'insertion qui se posent, que peuvent être le logement, la mobilité, c'est bien cette dynamique globale qui est particulièrement importante et qui se traduit dans cette expérimentation France Travail, tout comme elle se traduit -je l'évoquais tout à l'heure- dans les Contrats d'engagement Jeunes, où, en parallèle, et c'est un élément extrêmement intéressant parce que je le disais, le Contrat d'engagement Jeunes, c'est aussi 15 à 20 heures d'activité obligatoires. C'est un peu la démarche qui est mise en place depuis plusieurs mois par Pôle emploi autour des chômeurs de longue durée, avec une efficacité avérée puisqu'en un an il y a eu moins 12 % de chômeurs de très longue durée qui ont pu être réinjectés notamment dans les secteurs en tension, avec une dynamisation de l'accompagnement de ces chômeurs.

Donc l'enjeu de France Travail, vous l'évoquiez M. le Vice-président, c'est bien cette dynamisation de l'accompagnement pour lever les différents freins à l'emploi, de quelque nature qu'ils soient. Vous évoquiez les 800 000 €, les perspectives, le ministère a été extrêmement clair sur le fait que cet effort se poursuivra et que les moyens seront donnés pour continuer cette expérimentation, s'inscrivant de manière beaucoup plus large sur le projet France Travail qui, là encore, j'ai évoqué cette dynamique, va complètement intégrer à la problématique de l'emploi toutes les problématiques de l'insertion.

Sur la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue, la proximité est un élément important. Je l'ai dit et je le confirme, mon souhait est effectivement de voir un renforcement des moyens de l'État sur les territoires. Nous sommes en attente de ces renforcements. Plus de 4 000 postes sont attendus dans les préfectures dans le périmètre de ce qu'on appelle la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur. Donc, nous allons bien évidemment agir ici au niveau de l'État local pour solliciter un renforcement.

Spécifiquement à ce stade pour Villefranche-de-Rouergue, il n'est pas prévu pour l'heure de chargé de mission, sauf si on peut l'avoir dans le cadre du plan ruralité dont les contours sont en train de se mettre en place. À ce moment-là, Villefranche-de-Rouergue pourrait être effectivement le « réceptacle » adapté à un renforcement.

Ceci dit, indépendamment de la question de la présence d'agents à Villefranche-de-Rouergue ou à Millau, dans les deux sous-préfectures, le fonctionnement des services de l'État, c'est ma volonté permanente, est l'extrême fluidité ; c'est-à-dire que les agents présents dans les sous-préfectures d'arrondissement peuvent bénéficier de l'appui plein et entier de tous les services de l'État qu'ils soient au niveau du Secrétariat général ici à Rodez, des Directions départementales interministérielles, avec pour ces directions notamment la présence d'antennes et notamment à Villefranche-de-Rouergue. La sous-préfecture est aussi une maison de l'État puisqu'elle accueille une antenne solide de la Direction Départementale des Territoires au plus près des besoins.

Autre élément pour montrer la volonté que l'on a de dynamiser les sous-préfectures et d'avoir un État local qui est non seulement présent à Rodez, mais dans les chefs-lieux d'arrondissement, nous travaillons à la réouverture d'un guichet à la sous-préfecture de Villefranche autour d'une maison France Services, ce qui permettra là aussi d'apporter une réponse de proximité qui ne sera pas directement liée à l'activité de la sous-préfecture, mais qui sera bien en lien avec l'activité de l'État, au plus près des citoyens.

S'agissant des violences, Mme la Conseillère départementale, nous nous inscrivons complètement dans le plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027. C'est un nouveau volet de ce plan, avec notamment un des quatre axes qui est celui de la culture de l'égalité. Et à ce stade, au niveau de l'Éducation nationale, le choix a été fait de rechercher d'abord la formation des encadrants, la formation des professeurs et des personnels de direction, mais aussi la sensibilisation des élèves. L'effort principal s'est porté, notamment en 2022, sur la formation des enseignants, avec à la fois les professeurs du premier et du deuxième degré et au niveau des structures de formation des professeurs où des modules sont consacrés à ces sujets de prévention de la violence, mais aussi ces notions d'égalité femmes/hommes.

Ont été également formés les inspecteurs du premier et du second degré et les chefs d'établissement. Mais il y a d'ores et déjà des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes au niveau de la primaire, notamment avec l'intervention de l'association mandatée par l'État pour venir apporter un discours, non seulement sur la prévention des violences, mais sur tout ce qui est la notion d'égalité qui doit être instillée dès le plus jeune âge auprès des jeunes. L'action de l'Éducation nationale se porte aussi sur les collégiens et les lycéens autour des questions d'éducation sexuelle, notamment on voit dans les médias actuellement les débats autour de la question de la pornographie. Et justement rappeler que ce qui peut être vu peut-être un peu trop facilement sur les réseaux sociaux, ce n'est pas la vraie vie entre les femmes et les hommes.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup, M. le Préfet. Je vous propose que nous poursuivions avec la deuxième série de questions, Mme Piérini.

Mme PIÉRINI – M. le Préfet, Président, chers collègues, le 11 mai dernier, le président de la République a annoncé un plan d'accélération de la réindustrialisation de la France à l'horizon 2030. Plan qui se structure en quatre leviers : macroéconomique, investissement, Europe et territorial.

Concernant ce quatrième levier, pouvez-vous nous préciser, M. le Préfet, comment cela se déclinera sur les territoires et en particulier sur le nôtre, qui a subi des décennies de désindustrialisation, dont Bosch et la SAM, pour ne citer que ces usines qui en sont les douloureux et récents témoins.

Par ailleurs, cette réindustrialisation met l'accent sur la transition écologique. Les territoires, les élus auront-ils droit de parole concernant les choix faits afin d'éviter des déséquilibres préjudiciables au tourisme et à la préservation du cadre de vie ? Je vous remercie.

Mme ALIÈS – M. le Préfet, les factures d'énergie, et plus particulièrement d'électricité, flambent dans les maisons de retraite et les structures médicosociales chez nous et ailleurs. Les directeurs et directrices de ces établissements sont inquiets. Les charges en énergie sont multipliées par deux, voire trois, selon les dates de renégociation des contrats avec leurs fournisseurs.

Dans le cadre de la loi de finances pour 2023, le gouvernement a fait le choix d'un soutien massif aux collectivités territoriales pour les protéger face à la hausse des coûts de l'énergie. Une extension de ce décret a été prise le 30 décembre 2022 en faveur de l'habitat collectif résidentiel qui prévoit, pour aider les établissements médicosociaux, notamment deux mécanismes principaux : le bouclier tarifaire et l'amortisseur Électricité.

Les établissements concernés ont transmis des formulaires de demande de renseignements par points de livraison. Grâce à ces dispositifs, le prix de vente de l'électricité a été limité à 4 % en 2022 et à 15 % pour 2023. L'extension de ce bouquet tarifaire est encore floue. Les factures trimestrielles sont pharaoniques et sont à honorer, même les échelonnements de paiement sont proscrits.

Alors, après la gestion du Covid, après le manque de personnel soignant, après les surcoûts liés aux Ségur 1 et puis 2, maintenant la sévère inflation sur l'énergie, les établissements sont largement et lourdement éprouvés.

Il faut savoir que les maisons de retraite en Aveyron répondent aux besoins de leurs populations et des territoires, et elles remplissent pleinement leur mission. Ce sont souvent des établissements associatifs à caractère non lucratif, gérés par des Conseils d'administration de bénévoles. L'augmentation brutale des factures d'électricité met à mal l'équilibre des comptes de ces structures associatives dont la gestion se trouve profondément affectée.

Les simulations effectuées avec l'application du bouclier tarifaire à consommation égale avec 2022 donnent des prévisionnels qui sont très élevés, jusqu'à 50 % de charges supplémentaires. La question se pose de la pérennité du modèle de nos EHPAD en milieu rural et très rural, jusque-là protégés du glissement vers du privé lucratif.

Au-delà de la mobilisation du Département, quelles solutions conjointes sont envisageables pour amortir les effets délétères de l'inflation sur les dépenses énergétiques incompressibles des

établissements médicosociaux ? Cela représente un enjeu majeur pour nos aînés et pour l'équilibre financier de nos établissements aveyronnais. Je vous remercie.

M. LABORIE – M. le Préfet, M. le Président, mes chers collègues, en s'engageant résolument dans une stratégie en matière de développement durable, respectueuse des enjeux environnementaux, le Département souhaite anticiper les effets du changement climatique au niveau local et garantir ainsi un futur viable aux jeunes générations.

Le Département mène une politique volontariste de réduction de la consommation d'énergie et, dans sa démarche éco responsable, soutient les collectivités dans les programmes de rénovation énergétique de leurs bâtiments. À ce titre, il favorise, il accompagne et il soutient. Il favorise l'équipement de ses bâtiments en panneaux photovoltaïques, à l'image du Centre d'exploitation de Villefranche-de-Rouergue ou du collège du Larzac que vous avez visité récemment. Il soutient les travaux de diminution de l'imperméabilisation des sols des espaces publics.

Si la nécessité de diversifier les sources d'énergies renouvelables ne fait pas débat, il convient cependant d'en étudier le développement au cas par cas, en fonction des spécificités de chaque territoire, en tenant compte de l'engagement historique et fort de l'Aveyron, excédentaire en production d'énergie hydraulique.

Si le législateur a souhaité favoriser l'accélération de la production d'énergies renouvelables, le développement de pratiques telles que l'agrivoltaïsme ou la méthanisation est source d'inquiétude. Le manque de cadre concernant ces pratiques ne doit pas mettre en péril la production agricole aveyronnaise et ses filières d'excellence. En effet, la promesse de revenus énergétiques pourrait en faire des substituts à l'agriculture ou amener certains agriculteurs à modifier leur production, mettant ainsi gravement en danger l'AOP Roquefort.

La transition écologique ne peut s'entendre que dans le respect de notre terre nourricière et de sa capacité à répondre en premier lieu aux besoins alimentaires humains.

Pouvez-vous nous assurer, M. le Préfet, de votre soutien dans la territorialisation des objectifs nationaux afin de garantir le respect des productions agricoles de qualité dans un environnement protégé qui font la spécificité de l'Aveyron ? Merci.

Mme RIVIÈRE – M. le Préfet, face à des démarches administratives trop lourdes et à des services publics perçus comme trop lointains, le gouvernement, dans ses dernières annonces, a souhaité rapprocher les services publics des usagers. À ce jour, 30 maisons France Services maillent d'ores et déjà le territoire aveyronnais. Les collectivités, régulièrement sollicitées par des usagers en difficulté, sont totalement engagées pour participer, aux côtés des services de l'État, à l'amélioration de la qualité des services publics.

Face à l'engorgement des guichets, un plan d'urgence a été mis en place pour l'élaboration de documents d'identité dont les demandes explosent. Les délais d'attente restent cependant encore trop longs.

Dans ce contexte, et afin d'accompagner au mieux l'effort de déploiement d'un service public de qualité au plus près des besoins des Aveyronnais, serait-il possible d'envisager en Aveyron d'adapter le

dispositif aux besoins locaux et de faciliter l'implantation de nouveaux guichets de recueil de cartes d'identité et de passeport dans les communes qui se porteraient volontaires ? Je pense par exemple à Creissels, que je connais bien, mais bien d'autres communes seraient sûrement concernées.

M. CAVALERIE - Merci M. le Président. M. le Préfet, mes chers collègues, chers collègues juniors, ma question porte sur l'hôpital public qui s'enfonce depuis de nombreuses années dans une crise sans précédent. Je crois pouvoir dire que nous sommes sûrement de nombreux élus, même aveyronnais, à parvenir aux mêmes constats, c'est-à-dire que la désertification médicale est un fléau qui met en danger la vie de tous les citoyens. La situation s'aggrave sans cesse. Les listes d'attente pour consulter un spécialiste sont souvent longues de plusieurs mois. Le manque de médecins fait peser une pression intenable sur les services des urgences et une part toujours croissante de nos concitoyens n'a pas de médecin référent.

Pour la question hospitalière, j'ai aussi le sentiment qu'une volonté sourde, cachée parfois de façon irrévocable, serait celle de monter en puissance l'hôpital de Rodez. Pourquoi pas, après tout ? On y serait sûrement tous favorables, nous les Aveyronnais, seulement, et seulement si, cette même volonté n'était pas de mettre en difficulté les autres structures hospitalières aveyronnaises.

Decazeville a perdu la maternité en 2017 et connaît de nombreuses difficultés depuis, au service des urgences notamment.

Villefranche était une référence il y a encore quelques années ; sa situation est décrite comme très fragile par les organisations syndicales aujourd'hui.

Espalion va devoir affronter dans les semaines qui viennent le départ de trois praticiens.

Même Rodez déprogramme des opérations, faute d'anesthésistes.

Et Saint-Affrique, dernièrement, a dû fermer sa maternité, faute de praticiens.

On peut se demander au final quel est le plan : gérer l'hôpital comme une entreprise ou comprendre que la santé impose d'imaginer un service public renforcé ?

Je me permets d'insister pour dire que la santé est une des deux premières priorités des Français. Dire qu'après le Covid on avait promis de mettre le paquet sur l'hôpital public ; la réalité continue d'être intenable pour les soignants comme pour les patients. Et dire aussi que les mesures ponctuelles sont un peu d'oxygène, certes, mais l'hôpital public a besoin de mesures pérennes pour rendre attractifs des métiers et assurer des soins en toute sécurité.

Vous l'avez compris, c'est plus un cri d'alarme ou d'alerte qu'une question, mais si vous avez des éléments de nature à nous rassurer, ils seront bien évidemment les bienvenus.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup, M. le Préfet, c'est à vous.

M. LE PRÉFET - S'agissant de la réindustrialisation, Mme la Conseillère départementale, elle se traduit concrètement dans le département par différents points, notamment par Territoires d'Industrie, puisque nous avons un Territoire d'industrie Aurillac, Figeac, Rodez, composé de 15 EPCI, 2 PETR avec un investissement important qui a déjà été porté. On a eu 80 projets lauréats dans ce cadre, 249 M€, dont 130 M€ apportés par l'État. Et ce programme Territoires d'industrie va se prolonger jusqu'en 2026.

Très concrètement, aujourd'hui va être annoncé le bénéfice pour ce Territoire d'industrie Aurillac Figeac Rodez d'un appel à manifestation d'intérêt pour développer encore des projets industriels à la fois grâce à des moyens d'ingénierie, mais aussi dans des enveloppes de financement via BPI France. Ça va être annoncé aujourd'hui, hasard du calendrier.

Voilà comment ça va se traduire concrètement en tout cas pour cette première initiative autour de Territoires d'Industrie.

Par ailleurs, France Relance a déjà lui aussi apporté un certain nombre de soutiens à des projets industriels, 23 au total, 93 M€ d'investissement, 11 M€ de subventions à la fois via des appels à projets et par ce qu'on a appelé « Chocs d'industrie ». France Relance est maintenant remplacée par France 2030, qui vise clairement à apporter des moyens, notamment pour tout ce qui est industries innovantes. France 2030 se développe progressivement, il y a des appels à projets. Je serai amené à communiquer prochainement sur les entreprises aveyronnaises qui sont bénéficiaires de France 2030 pour des sommes extrêmement importantes.

Après, c'est un processus qui, encore une fois, est très particulier puisque ce sont les entreprises, accompagnées par des chargés de mission, qui déposent des projets avec un processus de sélection particulier qui ne mobilise pas directement l'État, mais des personnes qualifiées et compétentes qui octroient ces soutiens dans une vue de réindustrialisation, de conforter l'outil industriel de la France dans les domaines qui apparaissent les plus stratégiques, et notamment ceux que les crises successives entre le Covid et l'Ukraine ont montré qu'il fallait effectivement retrouver et redynamiser.

Je citerai quand même, même si c'est peut-être plus anecdotique, les plans de revitalisation qui sont des plans signés par des entreprises lorsqu'elles détruisent de l'emploi. C'est le cas pour Bosch. Le plan de départs volontaires qui a été signé fin 2021 fait l'objet d'un plan de revitalisation qui vise à recréer ou maintenir à minima 150 emplois à l'échelle de l'Aveyron. Il y a un autre plan de revitalisation qui est lié cette fois-ci à Conforama, c'est un projet national qui se déclinera en 60 emplois pour l'Aveyron, autour de 250 000 €.

Voilà comment se traduit, par des initiatives ciblées, concrètement cette volonté générale de réindustrialisation de la France.

S'agissant de la facture énergétique des établissements médicosociaux. Vous avez rappelé, Mme la Conseillère, les dispositifs mis en place à horizon fin 2023, visant à alléger les factures ou modérer les factures énergétiques des établissements médicosociaux.

Je voudrais rappeler en la matière que l'État a toujours été présent pour atténuer les effets de la crise. Il a adapté ses dispositifs aux situations diverses et variées. C'est le principe général. Par ailleurs, et c'est ce qui se met en place, notamment par tout ce qui était bouclier tarifaire, tous les dispositifs qui ont été mis en place, on commence à intégrer un principe qui est celui que l'État ne peut pas couvrir l'intégralité des pertes et qui est une forme de partage du fardeau. Parce que ce que l'État apporte, l'État c'est le contribuable français et c'est surtout la dette. On est dans un principe de partage du fardeau et donc on ne pourra pas couvrir l'intégralité des effets de la crise énergétique.

Sur les perspectives, parce que c'est ce qui me semble important, par-delà les dispositifs de soutien qui pourront, si nécessaire, se prolonger. J'évoquais tout à l'heure les perspectives de la conjoncture telle qu'évaluée par la Banque de France, qui est un processus extrêmement complet, qui, avec des sollicitations de différentes entreprises, de différents acteurs du monde économique, permettent de donner une température plutôt assez pertinente des perspectives ; on est dans la perspective d'avoir un pic d'inflation au premier semestre et une baisse de l'inflation aux environs de 4 % en fin d'année. Et une perspective d'inflation d'environ 2,5 % en 2024. Donc un retour à la normale pour atteindre l'objectif général qui est de 2 % fin 2024. Ça, c'est non seulement une volonté affichée, une politique notamment de la Banque Centrale Européenne, mais ce sont aussi les éléments concrets tels qu'ils ressortent de ces études de conjoncture de la Banque de France.

En fonction des évolutions, comme je l'évoquais, l'État, comme il l'a fait jusqu'à présent, intégrera les besoins pour à la fois les publics, mais aussi les structures les plus fragilisées par l'impact de ces coûts de fonctionnement.

Sur les énergies renouvelables, M. le Vice-président, oui, l'Aveyron est un département à énergie positive. À la fois par ses complexes hydroélectriques et par la présence extrêmement importante d'implantations, notamment d'énergie éolienne. Nous sommes le deuxième département de production d'énergie éolienne en Occitanie.

Globalement, sur ces questions d'énergies renouvelables, je pense qu'il faut rappeler de manière macroscopique les enjeux. Le président de la République l'a évoqué à Belfort lors d'un discours spécifique, des orientations ont été fixées en la matière en 2022. L'objectif, c'est de réduire la consommation énergétique de 40 % à horizon 2050. Ça, c'est l'objectif général. Par ailleurs, il s'accompagne d'une décarbonation de l'énergie et de la volonté de limiter encore plus, de réduire encore plus la part dans la production électrique de l'énergie fossile. Donc il y a le nucléaire, mais en attendant le nucléaire et les projets qui se mettent en place, il y a tout ce qui est énergie renouvelable.

Comme je l'avais dit lors de l'atelier sur les énergies renouvelables que j'ai organisé le 23 mars à Luc La Primaube, la question pour les énergies renouvelables, ce n'est pas si ou pourquoi il faut développer les énergies renouvelables, c'est comment. Maintenant, on est dans un enjeu d'amélioration du processus sur l'élaboration des projets.

Je rappelle, globalement, pour parler spécifiquement de l'éolien qui souvent concentre beaucoup de critiques, que l'État a refusé, refuse 50 % des projets d'éoliennes. Le processus n'est pas du tout libéral. C'est beaucoup plus que ce que l'on constate dans d'autres départements d'Occitanie.

Par ailleurs, il faut avoir en tête, et je me permets de l'afficher, toujours sur l'éolien, qu'entre les implantations existantes, les travaux en cours et les projets d'ores et déjà autorisés, l'Aveyron est à plus de 80 %, près de 85 %, d'un objectif qui sera à horizon 2030 du doublement des énergies renouvelables. L'Aveyron a d'ores et déjà largement travaillé à être au rendez-vous de ces objectifs nationaux en termes de développement des énergies renouvelables.

Par ailleurs, je vous rejoins parfaitement le sujet de l'énergie renouvelable qui doit se traiter au cas par cas, à la fois sur chaque projet, mais aussi par filière. On parle beaucoup de l'éolien, mais il y a aussi le photovoltaïque. Je vais dire un mot sur l'agrivoltaïsme sur lequel il y a un potentiel extrêmement important, notamment sur les toitures ; le bois énergie, là aussi l'Aveyron est particulièrement bien placé, et puis la méthanisation.

Pour revenir sur l'agrivoltaïsme, c'est effectivement un sujet de préoccupation du monde agricole. Parce que dans agrivoltaïsme, il y a agri et il ne faudrait pas que des projets qui, d'une certaine manière, seraient lancés sous couvert de l'agrivoltaïsme se transforment en projets photovoltaïques tout court. Et donc tout ça passe par une approche qui est à la fois technique et plus globale du point de vue des retombées économiques de ce type de projets. Le premier c'est technique, c'est-à-dire que la question fondamentale qui se pose, c'est un projet agrivoltaïque pour quoi faire ? L'enjeu principal, on le voit pour les projets qui se développent, c'est bien qu'il y ait un lien. Qui dit un lien dit une forme de partenariat gagnant-gagnant entre la production électrique et la production agricole. On le voit par exemple sur la production vinicole où le réchauffement climatique et l'augmentation des temps de canicule font que les titres du vin augmentent très fortement et que donc avoir des ombrières, avoir des formes d'ombrières sur les vignobles est extrêmement intéressant. Cela se développe, mais on est bien dans l'idée derrière qu'on va faire de la production électrique, mais parce qu'il y a une notion de protection et un intérêt pour l'exploitation agricole.

Par ailleurs, toujours d'un point de vue technique, si on évoque l'agrivoltaïsme ici avec la question du fourrage et des prairies, il faut avoir une idée claire sur l'intérêt ou plutôt le rendement que pourraient avoir les prairies si elles étaient couvertes. Parce que si l'herbe ne pousse pas ou pousse mal, on perd en qualités nutritives, on perd l'intérêt pour l'agriculture. Donc il y a des problèmes techniques qu'il faut traiter autour de ces questions.

L'autre aspect, c'est les retombées économiques, mais aussi le maintien du caractère agrivoltaïque d'un projet parce qu'il ne faudrait pas qu'une installation soit mise en place sous couvert d'agrivoltaïsme et que finalement ça devienne une installation de photovoltaïsme parce que le propriétaire du terrain trouve plus facile de toucher les dividendes d'une implantation électrique plutôt que de continuer une activité agricole. Il y a bien sur ce modèle d'agrivoltaïsme à penser cette question des retombées économiques, y compris éventuellement d'un point de vue fiscal. C'est bien un projet complet qui doit se mettre en place.

À l'heure actuelle, ce sont les considérations générales, il n'y a pas de projet en tant que tel d'agrivoltaïsme. Et de toute façon, nous veillons de manière extrêmement claire à ce que les termes du projet soient bien respectés. Sinon, ce n'est pas possible. En tout état de cause, à ce stade, le monde agricole n'y est absolument pas favorable. Et à ce stade, ce qui peut être éventuellement envisagé, c'est une question d'expérimentation pour répondre justement à ces questions à la fois techniques et de retombées économiques qui peuvent se poser.

Sur l'accès au service public, Mme la Conseillère, nous avons effectivement un enjeu à l'heure actuelle qui ressort régulièrement dans les médias sur la production des cartes nationales d'identité et des passeports. J'ai fait le choix clairement de ne pas multiplier les points d'accès en termes de production de cartes d'identité ou de passeports. 18 communes à l'heure actuelle sont concernées et 23 dispositifs de recueil. Certaines communes ont vu leur capacité doubler pour renforcer la possibilité de traiter les demandes de dossiers d'identité. C'est le choix.

Multiplier les points de recueil porterait une double difficulté. La première, c'est d'avoir des agents formés et habilités. D'où le choix qui a été fait déjà de renforcer la capacité des mairies existantes. L'autre aspect, c'est la « rentabilité » de la production de dossiers de demandes de cartes. Parce que, à l'heure actuelle, on voit que globalement tous ces dispositifs de recueil existants, les 23 que j'évoquais, ont produit à peu près 50 % de leur capacité. Donc l'enjeu, c'est d'augmenter la capacité de traitement par les appareils existants. Déjà là, on est dans les objectifs qu'il faut se donner. On est quand même globalement dans une phase conjoncturelle de forte demande en lien avec la fin de la crise Covid. On peut penser que tout cela va aussi s'atténuer. Et, je n'en fais pas une gloire, mais en moyenne, en Aveyron, on a 45 jours de délai de traitement. Au niveau national, c'est 60. Tout cela masque des disparités. On a un objectif de 30 jours et on développe au cas par cas, avec différentes communes, les actions nécessaires au renforcement.

Une fois qu'on y verra plus clair et qu'on aura traité les sujets les plus importants, les plus sensibles, une fois qu'on aura passé l'été, on pourra réétudier la cartographie des points de recueil.

Dernier point, M. le Conseiller, sur l'hôpital, je sais que c'est un sujet d'inquiétude. Je pense qu'en réponse il faut quand même rappeler un certain nombre de choses. En 2022, l'ARS a apporté un soutien complémentaire aux établissements de santé de 2,8 M€ pour l'inflation, de 3,7 M€ pour compenser les dépenses liées au Covid, de 7,5 M€ d'aides de trésorerie et de 1,9 M€ pour les investissements du quotidien, soit 16 M€ en 2022 qui ont été apportés en soutien aux établissements hospitaliers.

Par ailleurs, les investissements sont toujours prévus. Nous avons l'hôpital médian, 90 M€ pour l'État, 8 M€ prévus pour l'Institut de cardiologie de Rodez, 16 M€ pour le pôle gérontologique du Centre hospitalier de Villefranche-de-Rouergue. Donc, il y a des investissements qui sont prévus et ils s'inscrivent dans ce qu'on appelle le plan régional de santé qui est en cours de construction et dans lequel il y a à la fois la volonté de pérenniser les activités dans les différents établissements, mais aussi de poursuivre des investissements pour renforcer des alternatives de prises en charge dans des lits d'hôpitaux, c'est-à-dire des nouveaux points de dialyse, le développement des hospitalisations à domicile et puis tout ce qui est équipement diagnostic puisque des plans d'équipement sont prévus : un scanner à Rodez, des IRM à Decazeville et Saint-Affrique. Il y a quand même cette volonté de poursuivre l'investissement.

Je pense qu'il faut bien distinguer deux choses. Il faut distinguer les difficultés structurelles que l'on a en lien avec la maladie, le recrutement de personnels médicaux et sanitaires qui est un sujet de

fond qui nécessite un travail structurel. Mais aussi les difficultés liées à la mise en œuvre de la loi RIST qui visait à mettre fin à un intérim médical qui était extrêmement coûteux pour la collectivité.

Malgré tout ça, vous avez pu constater que les services restent actifs, c'est très compliqué, mais en règle générale les services sont maintenus dans les différents hôpitaux. Ce sont les difficultés de ressources humaines. J'ai essayé de traduire par quelques chiffres cette volonté de l'État de maintenir les efforts sur la présence de l'offre hospitalière dans le département.

M. LE PRÉSIDENT – M. le Préfet, merci beaucoup de votre présentation, de vous être prêté à l'exercice des questions et des réponses. Merci d'intégrer dans votre rôle d'incarnation de la politique nationale notre volonté aussi de faire valoir les particularités et les attentes de ce département. Je sais que ce double sens de travail est au cœur de votre préoccupation quotidienne.

Avant de vous libérer, je voudrais informer l'assemblée départementale que j'ai été saisi ce matin d'une motion qui est en train de vous être distribuée et qui sera soumise au vote dans quelques instants si vous en êtes d'accord. Je vais laisser le Président du groupe « Tous pour l'Aveyron » en parler.

M. SADOUL - Merci Président. Nous avons une motion à vous soumettre, mes chers collègues, au nom du groupe « Tous pour l'Aveyron », mais on pourra associer les élus de l'opposition. Cela fait suite à la demande du Sénateur Anglars au sujet du fameux rapport de la Cour des comptes concernant l'élevage bovin qui nous choque particulièrement. Je vais laisser le sénateur présenter la motion et ensuite on pourra entamer le sujet de la discussion et le vote.

M. ANGLARS - Merci, M. le Président du groupe. Je voudrais d'abord saluer l'intervention du Préfet et dire combien j'ai pu apprécier, en tant que Sénateur, la présentation qu'il a faite des services, de ce qu'apporte l'État dans le département, au travers des thèmes que vous avez évoqués et vous dire combien on apprécie de travailler ensemble sur le sujet et combien, vous le savez, moi je défends l'idée, au niveau national, du rôle important du préfet, du préfet départemental, à côté de ses secrétaires généraux, sous-préfets et tous les services. Et je voudrais à cette occasion vous rendre hommage, M. le Préfet, pour la façon dont vous abordez le sujet ici en Aveyron. Vous avez compris la particularité aveyronnaise qui est faite surtout de dialogue, de partage et d'initiatives. Vous le mettez en avant. Je voulais le dire parce que sur les sujets qui ont été évoqués par nos collègues, les questions qui sont posées, il y a des sujets très importants.

Bien sûr, je reviendrai simplement sur la RN 88. C'est un sujet fondamental et on ne comprendrait pas, malgré des avis d'instances divergentes au niveau national, que ce sujet n'avance pas.

Je voudrais aussi parler du train et de la question qui a été posée puisqu'on a entendu des annonces au niveau national sur ce sujet. Effectivement, les questions posées ici sont essentielles pour le désenclavement ferroviaire du Massif central, même si on sait bien que le dossier est complexe. Et quand je vois qu'on n'arrive pas à avancer sur le Lyon-Turin, je me dis qu'ici il y a encore un peu de marge.

Sur un autre sujet, je me permets de le dire par rapport à ce qui a été posé sur la réindustrialisation. On ne peut pas ne pas faire de lien entre ce sujet-là et un sujet qui préoccupe tous les

élus aveyronnais, en particulier les maires, c'est la suite de la loi Climat et résilience et la mise en application du ZAN qui va arriver dans quelque temps et cette idée de sobriété foncière. Je l'indique ici parce que nous le disons au niveau national, mais il faut le dire au niveau départemental, on est obligé de faire un rapport entre les 120 000 hectares qui nous sont proposés à urbaniser pour les dix ans à venir au niveau national, plutôt les 100 000 hectares quand on a enlevé les projets nationaux, et puis les 177 000 hectares de friches qui existent en France. On ne peut pas, au niveau de l'État, ne pas envisager qu'il y ait un rapport entre les deux, par rapport à ce qui se passe en Aveyron ici, que ce soit dans le bassin de Decazeville ou ici dans la proximité de Rodez. Ce sont des sujets que nous portons au niveau national.

Sur les énergies renouvelables, je pense que vous avez abordé le sujet comme il faut, avec un dialogue constant avec les territoires. L'idée, c'est on a besoin d'énergies renouvelables, ici on est dans un territoire à énergie positive et je pense que ce qui a été voté dans les lois qui ont été votées jusqu'à maintenant favorise le dialogue. Par exemple sur l'agrivoltaïsme, effectivement, on attend avec impatience les décrets, l'avis de la CRE, et puis le dialogue qui doit se mettre en place dans chaque département. Et je sais que vous serez porteur de ce dialogue. En tout cas, les inquiétudes du monde agricole sur ce sujet sont réelles. Mais je pense que votre idée, en tout cas, qui est une idée fondamentale et qu'on apprécie toujours en Aveyron, d'expérimentation sur un certain nombre de sujets, va dans le bon sens. Je me permets de le dire.

Je reviens à la motion, évidemment en Aveyron, lorsqu'on entend la Cour des comptes qui, dans un rapport, le 22 mai, indique qu'il faut réduire les vaches pour réduire le méthane, évidemment cela suscite quelques interrogations pour nous. Nous avons réagi immédiatement lorsque nous avons vu ce rapport au niveau national. Mais je remercie le Président d'avoir pris l'initiative d'approuver la mise en place d'une motion pour que le Conseil départemental dise son soutien à l'élevage bovin puisqu'il s'agit de l'élevage bovin, qui est concerné.

La proposition de motion qui vous est proposée, que vous avez sous les yeux, a été écrite par le groupe de la majorité départementale, tous les autres groupes ont été associés à la relecture de cette motion. C'est donc une motion transpartisane qui vous est proposée en soutien et en réaction ... Faut-il que je la lise ? Non !

M. LE PRÉSIDENT - Je pense qu'il est utile, puisque chacun l'a sous les yeux, que M. le Conseiller départemental Sénateur, vous en relatiez l'état d'esprit comme vous venez de le faire déjà largement et que nous donnions quelques minutes au débat parce que je ne veux pas retenir par trop M. le Préfet et nos amis juniors qui doivent aussi rejoindre leurs activités.

M. ANGLARS - Sur la motion, il y a juste deux éléments. On rappelle des chiffres, évidemment, qui sont les réalités de ce qu'est l'élevage bovin en Aveyron, 482 000 vaches laitières ou allaitantes, on rappelle les 4 500 exploitations, les 7 000 agriculteurs sur les 12 000 qui vivent de cette production-là. Nous rappelons évidemment que pour nous l'agriculture est le pilier de l'économie du département et un axe fondamental de l'attractivité du département.

Nous tenons à réaffirmer avec force et conviction notre soutien plein et entier aux agriculteurs et particulièrement aux éleveurs bovins dont les modes de production sont injustement mis en cause et stigmatisés.

Nous rappelons dans cette motion qu'il ne faut pas céder bien sûr à l'idéologie court-termiste, que nous défendons les diverses agricultures françaises, riches de leurs filières d'excellence telles que nous les vivons en Aveyron, impliquées dans la gestion des ressources naturelles et pleinement investies dans la structuration de nos paysages. Nous disons : donnons les moyens aux agricultrices et aux agriculteurs de développer leur savoir-faire. Faisons leur confiance pour bien produire et bien nous nourrir. Parce que la question de la souveraineté alimentaire est un sujet national aujourd'hui. Merci.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. Mme VIDAL !

Mme VIDAL - Merci. Juste pour vous dire que nous nous associons tout à fait à la rédaction de cette motion et que nous partageons pleinement ce qui vient d'être dit. Donc, on ne va pas refaire le débat, mais M. Anglars s'étant permis une digression, je voudrais juste, M. le Président, vous dire suite à mon intervention sur les chiffres, sur les 30 % des Français éligibles, j'ai dit ça, ce sont des chiffres qui sont issus de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

M. LE PRÉSIDENT - Je ne conteste pas ça, Mme Vidal, vous n'avez pas dit ça ! Vous avez dit que 30 % de la population française y serait éligible. Vous vous êtes mal exprimée, je vous ai reprise sur ce point. Vous avez dit que 30 % de la population serait normalement éligible au RSA. Mais vous vous êtes mal exprimée, je le maintiens et ce n'est pas grave, ça peut arriver à tout le monde, y compris aux plus brillants orateurs dont vous faites partie.

Mme VIDAL - Je ne veux pas qu'on puisse penser que j'annonce des chiffres fantaisistes.

M. LE PRÉSIDENT - Je n'en doute pas, mais votre langue a fourché.

Je mets aux voix la motion, qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Elle est adoptée à l'unanimité.
(Procuration de Mme Gombert à M. Sadoul)

Les vaches qui transhumeront demain vous en sauront gré. Merci.

M. LE PRÉFET - Très rapidement, parce que je ne veux pas prolonger votre séance. Dire trois choses sur cette motion que je ne connais pas, que je n'ai pas eue, qui ne me pose absolument aucun problème globalement, puisque c'est complètement légitime que vous vous exprimiez sur le sujet. Il y a trois points. Le premier, je ne sais pas comment est rédigée cette motion, je dis juste point d'attention : ne condamnons pas, n'attaquons pas les institutions de notre République. La Cour des comptes en est une. Elle s'exprime, c'est dans sa mission première d'être, pardonnez-moi l'expression un peu triviale, « poil à gratter » de l'État.

Deuxième chose, la Cour des comptes, ce n'est pas l'État, enfin ce n'est pas le gouvernement. Donc un rapport de la Cour des comptes ne se traduit pas forcément en politique publique.

Troisième chose, je parlais de poil à gratter pour la Cour des comptes, il est important dans notre pays qu'on se pose des questions en termes de vision. Je parlais tout à l'heure des énergies renouvelables. Effectivement, se projeter en se disant que faudrait-il pour notre pays en la matière ? Oui, le sujet est polémique. Quand j'ai vu ça, je me suis dit que ça allait sans doute réagir. Mais c'est une question qui se

pose. Après, l'enjeu principal, nous évoquons tout à l'heure le travail de l'État départemental et de la déclinaison des politiques publiques, c'est comment concrètement on le fait et on le fait intelligemment au niveau des territoires.

Voilà les trois points que je voulais souligner, M. le Président.

M. LE PRÉSIDENT - Pas de problème. Mais je pense, M. le Préfet, qu'on peut s'enorgueillir collectivement d'être dans un département où ce type de débat peut avoir lieu dans un hémicycle, donc d'une assemblée politique, avec un vote à l'unanimité et en présence du représentant de l'État, ce qui souligne, si besoin en était, le fait qu'évidemment personne ici ne souhaite s'attaquer aux institutions. Bien au contraire, nous les respectons et devons être exemplaires dans leur défense afin que, par ricochet, nos concitoyens, et les plus jeunes d'entre eux ici représentés ce matin, le soient toujours également. Ça n'enlève rien au fait que je crois aussi que les détenteurs d'une parole publique, dont nous sommes, doivent être prudents dans la manière dont ils expriment les choses pour ne pas heurter des pans de notre société qui, aujourd'hui, sont relativement susceptibles d'être choqués lorsque les propos sont un peu trop abrupts.

Je crois que c'est le sens que nous voulons donner à cette motion et, bien sûr, affirmer haut et fort la place et le rôle de l'élevage dans nos modes de vie, dans notre équilibre économique et dans notre département.

Merci en tout cas pour tout M. le Préfet. Je vous raccompagne à la faveur d'une courte interruption de séance avant que nous nous reprenions en Commission permanente.

(Applaudissements...)

La séance est levée à 11 heures 30.

Le Président,



Arnaud VIALA

Le secrétaire de séance,



André AT